

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4334 du Vendredi 15 Mai 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.frSecus aut

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Clôture de la session annuelle et accueil du nouveau nonce apostolique



Le nonce apostolique saluant la foule (P.9)

NIARI-JUSTICE



La RPDH pour le respect de l'intégrité physique de Fred Makita!

Fred Makita (P.3)

LIBERTE DE LA PRESSE

L'UPPC et JEC contre l'asphyxie des médias!

(P.11)

Lire aussi notre coup d'oeil en biais

SOCIETE

Gloire Kinanga, l'histoire d'une femme qui ne coiffe que les hommes

(P.13)

EDITORIAL

Bienvenue au Nonce !

CANAL+

CHAMPIONS LEAGUE

LES PHASES FINALES CANAL+ DES LE 5 MAI SUR SPORT

LES CHAINES

Premier League LALIGA LIGUE 1 MCD Emirates FA CUP

EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU

LE DECODEUR HD 1 000 FCFA TTC*
PARABOLE 1 000 FCFA + INSTALLATION OFFRTE

TOUTES LES CHAINES + DSTV ENGLISH PLUS 2000 FCFA TTC**
POUR DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

092 92
CANAL+ CONGO

*Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026, dans la limite des stocks disponibles, pour tout nouvel abonné à partir de 12 mois de contrat. **Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026. Reabonnements à votre formule habituelle en qualité 2020 FCFA, et profits de toutes les chaînes et de l'option DSTV ENGLISH PLUS pendant 30 jours. Offre valable 1 seule fois par période.

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 2.280.000.000 F.CFA
Siège social : Zone industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MAI 2026

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le vendredi 29 mai 2026 à 09 h 30 mn, dans la salle de conférence de PEFACO Hôtel Maya-Maya, Aéroport International de Brazzaville, Boulevard Denis Sassou Nguesso à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A TITRE ORDINAIRE:

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2025 ;

- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 et sur la tenue des registres de transferts de

- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;

Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ; Quitus aux Administrateurs ;

Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

Renouvellement du mandat de trois (03) Administrateurs ; Pouvoirs en vue des formalités.

TITRE EXTRAORDINAIRE:

Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves ; Rapport du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves ;

Modification corrélative de l'article 7 des statuts ; Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès à la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Office Notarial
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA
Notaire

146 avenue du Mury Plateau-Ville
Immeuble Kennys «Lord Ganesh», 4ème étage
B.P.: 13152, Brazzaville, République du Congo
Contact: +242 06 706 40 00 officenotarialngouonimba@gmail.com

«GP FINANCIAL & BUSINESS SERVICES» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: sis au numéro 75, Rue Kinkala, Quartier Moundali, Arrondissement 4
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2014-B12-00079

MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE, DE L'OBJET SOCIAL ET LA NOMINATION D'UN CO-GERANT

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «**GRAPHICPRINT**» S.A.R.L. au capital de 1.000.000 Francs CFA, du vingt-quatre avril deux mille vingt-six, déposé au rang des minutes de Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA, Notaire, titulaire d'un office à Brazzaville: enregistré le vingt-neuf avril deux mille vingt-six à la recette des impôts de Ouenzé, sous folio 078/2 N°0699, il a été adopté comme résolutions:

1-La modification de la dénomination sociale: anciennement dénommée «**GRAPHICPRINT**» S.A.R.L, la société a pour nouvelle dénomination «**GP FINANCIAL & BUSINESS SERVICES**» S.A.R.L.

2-La modification de l'objet social: le nouvel objet social se présente comme suit :

- La prestation de services, le conseil et l'assistance aux entreprises et aux particuliers, notamment en matière de gestion, d'organisation, de développement commercial et financier;
- Le recouvrement amiable de créances pour le compte de tiers, la gestion, le suivi et l'administration de portefeuilles de créances;
- La négociation, la médiation et la transaction en matière de dettes;
- L'achat, la cession et la gestion de créances ;
- Le conseil en gestion financière, la restructuration et l'optimisation des créances;
- La formation en gestion des impayés et en techniques de recouvrement;
- Les activités de communication, d'infographie, de publicité assistée par ordinateur, de marquage sur tous supports, ainsi que tous travaux d'impression, notamment typo offset, numérique et sérigraphie;
- Les activités de micro-informatique et de solutions

numériques;

- Le commerce général, l'import-export, la distribution et la fourniture de biens, notamment de matériaux, d'équipements et de consommables médicaux;

- Les travaux de construction, de rénovation et d'aménagement de bâtiments;
- La couture industrielle et toutes activités connexes;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

3-La nomination d'un co-gérant: Monsieur **Seth Gémelvie Dieuville BADET** a été nommé en cette qualité.

En conséquence, les actes constitutifs de la société ont été mis à jour et déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, et Mention modificative des présentes a été portée sous le numéro **CG-BZV-01-2026-D-00318**.

Pour insertion légale
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face cour d'Appel de Pointe-Noire, Email: hipoaty@gmail.com
Téléphone: (+242) 06 631 14 17.

A, suivant acte authentique reçu le vingt-trois mars deux mille vingt-six, enregistré folio 064/6 n°0595, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: «**COMMERCE ETUDE BATIMENT**»;

Objet: Achat, vente des matériaux de construction, Etude en architecture, Location de groupes électrogènes, Construction de bâtiment complet;

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: Pointe-Noire, 28, rue Mangofu, quartier Roy;

Gérance: Par Monsieur **Naji KHALIL**, né à Tahwit el nahr, le dix novembre mil neuf cent soixante-trois, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, République du Congo.

R.C.C.M.: CG/PNR/01-2026-B-00231.

Pour avis,

Le Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64/ 05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE

«**SCI TROGLODYTES**»

Société Civile Immobilière

Au capital de Francs CFA: 1 000 000

Siège social: 1 angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, Centre-ville
Pointe-Noire

République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2022-B50-00013

CESSION DES PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la «**SCI TROGLODYTES**» en date à Pointe-Noire du 03 mars 2026, reçu au rang des minutes par la Notaire soussignée le 07 mai 2026, enregistré à Pointe-Noire, le 08 mai 2026 folio 083/13, n°1554, les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- 1- Agrément de Cession des parts sociales;
- 2- Modification des articles 6 et 7 des statuts;
- 2- Nomination du nouveau Gérant;
- 4- Mise à jour des statuts;
- 5. Pouvoirs.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par le dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 mai 2026, conformément à la législation en vigueur sous le numéro **CG-PNR-01-2026-D-00344**.

Fait à Pointe-Noire, le 11 mai 2026

Pour mention

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISEI Notaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

NIARI-JUSTICE

La RPDH pour le respect de l'intégrité physique de Fred Makita!

C'est à Ouesso, dans le département de la Sangha, où il vient d'être transféré, que l'activiste Fred Makita sera jugé en appel pour «outrage à magistrat». Mais en attendant le procès, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) invite au respect des droits de l'influenceur ainsi que de son intégrité physique.

Selon ses proches et des ONG dont la RPDH, l'équipe en charge de l'escorte de Fred Makita, partie de Dolisie (département du Niarri) le 8 mai dans les premières heures de la matinée, est arrivée le 9 mai 2026 à Ouesso. Il a été placé, immédiatement, à la Maison d'arrêt du chef-lieu du département de la Sangha. Fred Makita a été placé à la Maison d'arrêt de Dolisie depuis mi-janvier. Il avait été arrêté le 9 janvier à Pointe-Noire, à la demande des autorités judiciaires de Dolisie pour «outrage à magistrat et diffamation contre une institution». Et suite à des exceptions d'incompétence soulevées par les avocats du prévenu, la Cour suprême avait dessaisi la Cour d'appel de Dolisie et ordonné, dans sa décision rendue le 20 février, le transfèrement de l'activiste à Ouesso. Ce défèrement constitue, aujourd'hui, un motif de soulagement pour la RPDH qui, au terme d'une visite effectuée du 8 au 11 avril à Dolisie, s'in-

terrogeait sur «le maintien en détention (de Fred) dans une circonscription judiciaire dessaisie, alors que son état de santé se dégrade constamment», selon l'expression de Franck Loufoua-Bessi, chargé des programmes au sein de la RPDH. Mais un soulagement qui est loin de dissiper les craintes quant au traitement décent du prévenu. Allusion aux conditions de sa détention durant son séjour de quelque trois mois à la Maison d'arrêt de Dolisie. «L'activiste a déclaré avoir fait l'objet de traitements inhumains et dégradants, y compris un passage à tabac. Conséquemment, il présente encore, à ce jour, des stigmates corporels visibles, notamment des abcès au niveau de la plante des pieds, sans qu'il n'ait eu l'opportunité de rencontrer un médecin», déplorait Franck Loufoua-Bessi, au lendemain de sa mission à Dolisie. Et en guise d'illustration, des photographies de l'influenceur sont apparues sur le net, met-



Fred Makita

tant M. Makita en relief avec un certain nombre de stigmates: visage marqué, œil gauche tuméfié, plante de pied gauche marquée d'un œdème sanguinolent et purulent, traces de blessures, ... alimentant des soupçons de sévices corporels ou autres traitements inhumains et dégradants. La RPDH exige alors la cessation des sévices corporels et de tout autre traitement inhumain et dégradant ainsi que le respect de l'intégrité physique et psychologique du prévenu en vertu du sacro-saint principe de la présomption d'innocence contenu dans l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à

laquelle le Congo a adhéré en 1960 et de l'article 9 de la Constitution de 2015. L'ONG de défense des droits humains fondée et dirigée par Christian Mounzéo exige également la diligence du procès et, surtout, le strict respect des droits du prévenu et de l'exercice de la justice, conformément aux textes dont la loi 1-63 du 13 janvier 1963 portant code de procédure pénale en République du Congo, particulièrement en son article 98 qui reconnaît à un prévenu le droit de communication avec son conseil.

John NDINGA NGOMA

PSIPJ

Un nouveau souffle pour la jeunesse congolaise au-delà de Lisungi et du PDCE

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire avec l'appui de la Banque mondiale, a lancé le 5 mai 2026 à Brazzaville une campagne de recrutement additionnel de jeunes âgés de 18 à 35 ans.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), qui ambitionne de former au total 40 000 jeunes dans plusieurs filières. Selon le chargé à la communication du projet, Mermans Babounga, une séance d'information et de sensibilisation a été organisée à l'endroit des conseils consultatifs et des associations, afin de présenter la campagne de collecte additionnelle de candidatures prévue à partir du 11 mai. L'objectif est d'élargir l'accès à ce programme destiné prioritairement aux jeunes déscolarisés et sans emploi. La répartition des bénéficiaires prévoit 30 000 jeunes à Brazzaville, tandis que les 10 000 restants proviendront des villes de Ouesso, Pointe-Noire et Dolisie. Le programme offre deux principales opportunités: une formation à l'entrepreneuriat accompagnée d'une subvention pour soutenir les projets, ou l'apprentissage d'un métier parmi une liste de 22 filières disponibles. Toutes les formations sont entièrement gratuites, avec une prise en charge des frais de transport afin de garantir l'assiduité des participants.

Les autorités encouragent particulièrement la participation des jeunes femmes. Pour être éligible, il faut être âgé entre 18 et 35 ans, en situation de vulnérabilité, et disposer de documents administratifs tels que l'acte de naissance, la carte nationale d'identité ou tout autre document équivalent. Contrairement au programme Lisungi, centré principalement sur les transferts monétaires et l'assistance sociale aux ménages vulnérables, le PSIPJ marque un tournant en mettant l'accent sur l'autonomisation économique durable des jeunes à travers la formation et l'accès direct à des opportunités de revenus. De même, à la différence du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), qui privilégiait surtout la formation professionnelle classique, le PSIPJ intègre une approche plus complète, combinant accompagnement entrepreneurial, financement et insertion économique. Avec le PSIPJ, les pouvoirs publics et leurs partenaires semblent franchir une nouvelle étape: passer de l'assistance à la transformation réelle des trajectoires de vie.



Les participants

En misant sur les compétences, l'initiative individuelle et l'inclusion productive, ce programme se positionne comme un levier stratégique capable de réduire durablement le chômage des jeunes. Reste désormais à transfor-

mer cette ambition en réussite concrète sur le terrain, afin que cette génération ne soit plus seulement accompagnée, mais véritablement propulsée vers l'avenir.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le ministre Noël Léonard Essongo imprime le rythme et la cadence

À l'indépendance et de sa prise de fonction en qualité de ministre du Contrôle d'État, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, Noël Léonard Essongo a tenu, le mardi 5 mai 2026, une com-

munication destinée à ses directeurs généraux ainsi qu'aux directeurs centraux. Dans son allocution, il a indiqué avoir sollicité cette rencontre pour de brèves présentations et surtout poser une ligne directrice pour le travail

Editorial

Bienvenue au Nonce !

L'Eglise famille de Dieu qui est au Congo a fait, littéralement, fête samedi 9 mai 2026 pour le double événement de la clôture de la session pastorale de ses Evêques et l'accueil de Mgr Relwendé Kisito Ouédraogo, le Nonce apostolique. A la cathédrale du Sacré-Cœur de Brazzaville, les fidèles catholiques sont venus réaffirmer la foi en Jésus-Christ et souhaiter au représentant du Saint-Père en terre congolaise d'œuvrer en paix, dans la quiétude et la pleine obéissance aux préceptes de Dieu. Le Congo et le Saint-Siège sont unis par un accord cadre scellé en 2017, et consolidé notamment par diverses rencontres du Président Denis Sassou-Nguesso et de hauts-commiss de l'Eglise catholique au Vatican et à Brazzaville.

Le nouveau Nonce apostolique apporte avec lui la fraîcheur de sa jeunesse à ce poste de mission qui est aussi le premier pour lui à titre plénier. Il apporte l'expérience des médias catholiques, ayant dirigé le journal de son diocèse. Il apporte la touche particulière de ses origines burkinabés et de leur place dans l'histoire de l'Eglise qui est en Afrique. Le Burkina Faso étant aussi terre des penseurs africains de l'inculturation dont les noms s'inscrivent profondément dans la recherche d'une manière africaine de dire et de célébrer Dieu. Ou de marquer la pensée philosophique africaine qui a mis en lumière des personnalités comme le Pr. Ki-Zerbo ou Mgr Titiana Sanon.

Le nouveau Nonce, une première dans l'histoire de la Nonciature au Congo, est Africain. Mais l'Eglise est catholique, parce qu'Universelle, précisément. Autrement dit, ouverte au monde et envoyée à la diversité des peuples de Dieu. Hier, nous avons accueilli des missionnaires de tous horizons venus semer la graine de l'Eglise sur nos berges et nos collines, aujourd'hui nous nous réjouissons d'admirer les fleurs de la moisson qui en provient. Près d'une dizaine de Nonces apostoliques sont aujourd'hui africains, juste retour des choses.

Nous allons nous émerveiller un temps du fait de notre frère de race envoyé par un Pape d'origine américaine en terres africaines, mais nous cesserons de nous émerveiller quand nous aurons compris que nous n'avons pas à faire à une Eglise de race. Et que, missionnaires et missionnés, sont aujourd'hui astreints à l'annonce vraie d'un Evangile qui transcende les barrières. Bienvenu, donc, Monseigneur. Puissiez-vous vous acclimater aux températures de l'Afrique Centrale, et nous aider à nous acclimater, nous aussi, aux exigences d'accueillir la Parole de Dieu.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Noël Léonard Essongo

à venir. Il a également exprimé sa gratitude au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui l'a porté à ce poste. S'adressant à ses cadres, le ministre a déclaré: «Nous commençons une nouvelle aventure. Vous êtes des cadres, vous avez fait vos preuves. Cette dynamique ne s'arrêtera pas avec mon arrivée. Nous continuerons ensemble: nous sommes dans un bateau, et je suis le capitaine; ensemble, nous poursuivons le voyage». Exposant sa vision managériale, Noël Léonard Essongo a affirmé: «Je suis cet homme-là qui, lorsque j'ai reçu une mission, je ne repars vers le chef que lorsque j'ai terminé ma mission, pour lui dire mission accomplie. Voilà l'homme

que je suis. J'arrive maintenant, à la tête de ce ministère, il y a des dossiers pendents ou qui sont en cours, nous allons pouvoir les réchauffer pour, vraiment nous mettre dans le bain du travail».

Le ministre a insisté sur des exigences-clés: les résultats, la ponctualité et l'assiduité, ainsi que l'esprit d'équipe et le respect des normes administratives.

À ce titre, il a rappelé les missions de son ministère, notamment: contrôler la légalité et la régularité des actes des administrations publiques et des établissements publics; évaluer la performance, l'efficacité et la qualité des services rendus aux usagers; concevoir et coordonner les programmes nationaux de lutte contre la corruption, les détournements et toutes formes d'antivaleurs; mener des inspections et audits administratifs inopinés sur l'ensemble du territoire; formuler des recommandations au Gouvernement pour améliorer la gouvernance et la redevabilité publique.

Pour conduire ses missions, le ministre a annoncé s'appuyer sur la direction générale du contrôle d'État, la direction générale de la qualité du service public et la direction générale de lutte contre les antivaleurs.

KAUD

COMMEMORATION

La journée de la victoire célébrée à la Maison russe

Le 9 mai 2026, la Russie a célébré la fête la plus importante du pays, connue sous le nom de «Jour de la Victoire». Cette date rappelle la capitulation de l'Allemagne nazie face à l'Union soviétique, en 1945, marquant ainsi la fin, pour l'URSS, de la «Grande guerre patriotique» (correspondant à la seconde guerre mondiale).

À Brazzaville, les artistes russes François et Maria Modemé ont offert un concert gratuit à la Maison russe, en présence de nombreux invités. Avant cette prestation, François Modemé, artiste franco-russe, avait également animé une conférence de presse, au cours de laquelle il a évoqué la situation dans le Donbass ainsi que le contexte de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Le «Jour de la Victoire» a été institué en 1965 par le premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, Léonid Brejnev, a rappelé François Modemé. Il a précisé que la tradition des grandes parades militaires sur la place Rouge, à Moscou, remonte également à cette période. Selon lui, ce jour-là, certains Russes portent des portraits des membres de leurs familles ayant combattu ou disparu pendant la seconde guerre mondiale, une pratique apparue dans les années 2010, en marge du défilé militaire.

Assisté de Maria Albertovna Fakhruudinova, directrice de la Maison russe, l'artiste a abordé la crise qui touche le Donbass, une région riche en ressources naturelles, tout en affirmant que la Russie y a beaucoup investi. François Modemé a reconnu que la dislocation de l'Union soviétique, en 1991, a constitué

une catastrophe. Il a estimé que l'impérialisme occidental est à l'origine des tensions entre des peuples qui, selon lui, s'entendaient bien, affirmant que cela a favorisé des conflits «comme en Afrique». Il a également dénoncé le fait qu'une partie du pouvoir en Ukraine, «soudoyée par l'impérialisme américain», s'emploierait à détruire l'histoire d'un pays profondément russophile. D'après l'artiste, l'Ukraine est culturellement russe et indissociable de la Russie. Il a soutenu que certains conflits seraient inévitables et a rappelé que «l'indépendance du Donbass» a été proclamée en 2014. Concernant la guerre, il a affirmé que le 24 février 2022, la Rus-



L'artiste François Modemé et Maria Albertovna Fakhruudinova

que, selon lui, «la guerre est le fait de tous», estimant que le pouvoir à Kiev bloque la tenue de pourparlers équilibrés et que la paix pourrait être déclarée à tout moment si les deux parties le souhaitent, ajoutant que «la Russie le veut». Il a aussi rappelé que l'offensive russe à grande échelle lancée en 2022, entrée dans sa cinquième année, a entraîné des centaines de milliers de morts, décrivant ce conflit comme le plus meurtrier en Europe depuis la seconde guerre mondiale. Enfin, durant le concert, François et Maria Modemé ont su maintenir le public en haleine.

Concernant la guerre, il a affirmé que le 24 février 2022, la Rus-

Cyr Arnel YABBAT-NGO

CONGO

Dialogue institutionnel au sommet entre Isidore Mvouba et Luc Joseph Okio

À Brazzaville, le jeu institutionnel s'est remis en mouvement le 5 mai 2026, à la faveur d'une audience entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et le ministre de la Réforme de l'État et des relations avec le Parlement, Luc Joseph Okio. Une rencontre qui s'inscrit dans une dynamique de consolidation des rapports entre l'exécutif et le législatif.



Luc Joseph Okio

Luc Joseph Okio a tenu à marquer son entrée en fonction par un geste de courtoisie institutionnelle, mais aussi par une prise de contact stratégique avec le président de l'Assemblée nationale. «Il était de mon devoir de venir présenter mes civilités», a-t-il déclaré, rappelant que sa mission s'articule au cœur même de l'équilibre des pouvoirs: assurer une coordination fluide entre Gouvernement et Parlement.

Derrière cette visite, se dessine un enjeu politique plus large. Dans un contexte où les relations entre institutions peuvent parfois être mises à l'épreuve, le ministre affiche sa volonté de privilégier le dialogue, la concertation et un climat apaisé. Une posture qui

vise à prévenir les tensions, notamment lors des traditionnelles séances de questions d'actualité ou orales au Gouvernement.

Sur ce terrain sensible, Luc Joseph Okio se veut rassurant. Face aux préoccupations liées à l'absence éventuelle de certains membres du Gouvernement devant les députés, il s'appuie sur le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Celui-ci encadre clairement les procédures: une question peut être reportée ou retirée si le ministre concerné est absent, tandis que le Premier ministre peut, en cas de nécessité, se substituer pour apporter des réponses.

En filigrane, le ministre trace

les contours d'une méthode: respect des règles, anticipation des frictions et renforcement de la discipline gouvernementale face au contrôle parlementaire. Une approche qui traduit sa volonté d'inscrire son action dans la rigueur institutionnelle.

Cette première séquence politique donne ainsi le ton d'un mandat placé sous le signe de la médiation et de l'efficacité. Reste désormais à transformer cette intention en pratique durable, alors que le Parlement demeure un espace-clé d'expression démocratique et de redevabilité politique au Congo.

C. A. YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES_CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Session pastorale 2026 : la Conférence Épiscopale du Congo engage un tournant structurant pour l'avenir de l'Église



À Brazzaville, l'Église Catholique du Congo pose les jalons d'une transformation en profondeur. Réunis le 5 mai au Centre Interdiocésain des Œuvres, siège de la Conférence Épiscopale du Congo (CEC), les évêques ont ouvert la Session Pastorale 2026, consacrée au renforcement du cadre juridique et institutionnel de l'Église. Placée sous l'autorité de Son Excellence Monseigneur Ouédraogo Kisito, Nonce apostolique en République du Congo et au Gabon, nouvellement installé, cette rencontre de cinq jours s'inscrit dans une dynamique de consolidation durable de l'action ecclésiale. À travers cette session, l'Église entend structurer plus solidement son organisation pour mieux porter ses missions pastorales, sociales et institutionnelles dans les années à venir. Aux côtés des autorités ecclésiastiques, Catholic Relief Services (CRS) a accompagné ce processus en tant que partenaire engagé, notamment lors d'une session dédiée à la validation du plan stratégique 2026-2035, élaboré en étroite collaboration.

Placée sous le signe du triptyque «Légitimer, Protéger et Agir», cette session pastorale a permis aux Evêques, aux présidents des commissions épiscopales ainsi qu'aux différentes structures spécialisées de l'Église de réfléchir aux mécanismes nécessaires au renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de l'Église catholique au Congo. Les travaux, clôturés le vendredi 9 mai, ont été marqués par plusieurs temps d'échanges et de validation portant sur les orientations futures de la Conférence épiscopale du Congo. Parmi les activités majeures inscrites au programme figurait la session de validation

du Plan Stratégique 2026-2035 de la Conférence Épiscopale du Congo, tenue le jeudi 7 mai en présence de Son Excellence Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Archevêque Métropolitain de Brazzaville et Président de la CEC, ainsi que des représentants des commissions épiscopales et des structures spécialisées de l'Église. À travers la participation de son Représentant Résident, le Dr Alemayehu Gebremariam, CRS a également pris part à cette importante étape de validation, témoignant de son appui constant aux initiatives de renforcement institutionnel de l'Église Catholique congolaise. Ce document stratégique constitue un cadre global et intégré destiné à harmoniser

la programmation des actions des diocèses du Congo sur la période 2026-2035. Son élaboration est le fruit d'un processus participatif conduit à la suite d'un diagnostic stratégique des différentes commissions de la Conférence Épiscopale du Congo, validé lors d'un atelier organisé à Liambou le 5 décembre 2025 au Foyer de Charité. Ce Plan Stratégique repose sur plusieurs piliers fondamentaux considérés comme essentiels pour garantir la pérennité et l'efficacité des actions de l'Église. Il s'agit notamment du renforcement institutionnel, de l'autonomie financière ainsi que de la valorisation du capital humain à travers la formation et le renforcement des capacités des



Dans un geste à la fois symbolique et solennel, l'Archevêque remet une distinction honorifique, accompagnée d'une bénédiction, au Représentant de CRS en République du Congo, consacrant la reconnaissance de l'Église locale pour un partenariat solide et porteur d'impact.



Photo de groupe après la séance de la matinée du jeudi 07 mai, dédié au cadre du partenariat CRS-CEC et à la validation officielle du plan stratégique de la CEC.

acteurs ecclésiastiques. Dans cette dynamique, ce plan s'articule autour de quatre axes majeurs, déclinés en objectifs et

actions prioritaires afin de structurer l'action de l'Église :

- Le renforcement de la doctrine, de la liturgie et de la pastorale

(raison d'être de l'Église – Objectif spirituel) ;

- L'autonomie, la professionnalisation et la gouvernance (l'Action de l'Église – Objectif institutionnel) ;

- L'impact social et le développement humain intégral (l'Église au service du Monde – Objectif sociétal) ;

- La transformation numérique et la communication (l'Église demain – objectif moderne).

Au cours de cette session de validation, Son Excellence Monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou, au nom du corps épiscopal, a exprimé sa profonde gratitude envers CRS pour son appui constant à l'Église Catholique, soulignant la portée stratégique de ce partenariat dans le renforcement des capacités institutionnelles ainsi que dans l'appui aux initiatives sociales et pastorales au bénéfice des communautés. À travers cette Session Pastorale 2026, l'Église Catholique du Congo réaffirme ainsi sa volonté de s'ériger en une Église davantage solide, crédible et pleinement autonome, fidèle à sa mission pastorale et à son engagement au service du développement humain intégral.

L'équipe de rédaction de CRS

SECURITE AERIENNE

Atelier de vulgarisation de la réglementation communautaire

L'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC), en collaboration avec l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), organise du 11 au 15 mai 2026 à Brazzaville un atelier de vulgarisation de la réglementation communautaire en matière de sécurité aérienne. Les travaux ont été ouverts par le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la maritime marchande, Rodrigue Josué Nguonimba, en présence d'Eugène Apombi, directeur général de l'ASSA-AC; du directeur général de l'intégration régionale, président du Comité inter-Etats de la CEMAC, et du directeur général de l'ANAC, Florent Serge Dzota.

Dans son allocution, le directeur général de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale a adressé ses félicitations au Chef de l'Etat congolais pour sa réélection à la tête de la magistrature suprême, tout en se réjouissant de l'attention qu'il a toujours accordée dans le secteur des transports, particulièrement le transport aérien, «secteur stratégique de l'intégration et le développement de la sous-région», renouvelée dans son programme de société «Accélérons la marche vers le développement». Il a exprimé l'engagement de l'ASSA-AC à accompagner la mise en œuvre de ce programme dans le cadre d'exécution de ses missions statutaires. Pour lui, l'aviation constitue aujourd'hui un levier essentiel du développement économique, de l'intégration régionale et du rapprochement des peuples. «A ce titre, elle exige des Etats et des institutions communautaires, un cadre réglementaire har-

monisé, moderne et conforme aux standards internationaux édictés par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)».

ne dépend pas uniquement de son adoption, mais également de sa bonne compréhension par des administrations, des exploitants et techniciens et tous les acteurs concernés». Il a indiqué que cet atelier offrait un cadre d'échanges et de partage d'expériences devant permettre de présenter les principaux instruments juridiques communautaires régissant l'aviation civile dans l'espace CEMAC; d'expliquer les mécanismes de leur mise en œuvre; d'identifier les difficultés éventuelles d'application et de renforcer les capaci-

ités des différents intervenants du secteur aéronautique. A travers cette initiative, «l'ASSA-AC entend contribuer à l'amélioration continue de la sécurité aérienne, à l'harmonisation des pratiques ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les Etats membres», a-t-il ajouté.



La photo de famille

L'organisation de cet atelier, a-t-il dit, «traduit notre volonté commune de renforcer la connaissance, l'appropriation et l'application effective des textes communautaires adoptés au niveau régional. La vulgarisation de la réglementation communautaire revêt une importance capitale. L'efficacité d'un dispositif réglementaire

rité aérienne en Afrique centrale dans la mise en œuvre des standards communautaires et dans l'accompagnement des Etats membres et l'amélioration continue de leurs performances en matière de sécurité aérienne.

rité aérienne en Afrique centrale dans la mise en œuvre des standards communautaires et dans l'accompagnement des Etats membres et l'amélioration continue de leurs performances en matière de sécurité aérienne.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FONDS ROUTIER

Le Fonds routier a arrêté son budget 2026 à 7.720.656.489 FCFA.

Le 8 mai 2026, le Comité de direction du Fonds routier a tenu sa 28^e session budgétaire, sous la présidence de Yves Ickonga, en vue de valider le budget de l'exercice 2026, aussi bien en recettes qu'en dépenses, pour un montant total de 7.720.656.489 FCFA.

Dans son intervention, Yves Ickonga a indiqué que l'année 2025 a été difficile pour le Fonds routier. Il a souligné que ses ressources ont été confrontées à de multiples contraintes économiques, avant d'exhorter les administrateurs à apporter des solutions durables au défi du financement du Fonds routier. «Ensemble, construisons un avenir prometteur pour notre structure», a-t-il déclaré. Le représentant du ministre chargé de l'entretien routier a présenté aux administrateurs trois points d'information: l'état de la concession avec la société Afrique pesage Congo SA; l'évolution de la nature juridique du Fonds routier, de l'EPA à l'EPIC; la modernisation des postes de péage et de pesage placés sous la gestion du Fonds routier. Par ailleurs, quatre délibérations ont été adoptées afin d'assurer le bon fonctionnement de l'institution, notamment: le projet de procès-verbal du Comité de direction (session ordinaire du 5 septembre 2025); le rapport d'activités 2025; le projet

de programme d'action 2026 et le budget 2026, arrêté en recettes et en dépenses à 7.720.656.489 FCFA. Selon Yves Ickonga, ce budget n'est pas trop pour répondre aux besoins liés à l'entretien de l'ensemble du réseau routier: «Nous faisons ce qui est possible. Nous estimons que nous travaillons pour apporter un peu de satisfaction aux usagers, notamment à travers la réhabilitation et l'entretien». Deux motions de félicitation ont aussi été approuvées: la première adressée au Président de la République pour sa réélection à la Magistrature suprême; la seconde au ministre Juste Désiré Mondelé, pour la confiance renouvelée par le Chef de l'Etat, qui l'a confirmé à la tête du département ministériel de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier. À noter que le Fonds routier est un instrument stratégique de financement consacré à l'entretien et à la préservation du patrimoine routier national. Il soutient la politique du Gouvernement en matière de mobilité, de



Les administrateurs



La route lourde

désenclavement et de développement économique, tout en contribuant à garantir des routes praticables, sécurisées et durables pour les populations. Ses priorités incluent notamment: le renforcement de l'entretien préventif pour limiter la dégradation précoce des infrastructures;

l'optimisation de l'usage des ressources afin d'obtenir un impact concret sur le terrain; l'accélération des interventions sur les axes stratégiques à fort enjeu économique et social; et la promotion d'une gestion moderne axée sur les résultats.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Passations de service: la face cachée des cadres du pays

Si l'on en croit le présentateur de l'émission "Action et Point de vue" sur Radio Congo, lors de la passation de services entre ministres sortants et ministres entrants, on aurait constaté la disparition des objets et autres matériels de bureau dans des cabinets ministériels. Moquettes, rideaux, tapis, ordinateurs, véhicules, etc., auraient été emportés par certains collaborateurs des ministres non reconduits dans le Gouvernement de "L'accélération de la marche vers le développement". Pour les auditeurs, il s'agit d'un pillage inadmissible toléré chaque fois qu'il y a un remaniement ministériel.

Une presse toujours confrontée aux pressions et à la précarité

Les journalistes se sont illustrés par un langage sévère pour qualifier l'action des pouvoirs publics, à la faveur de la célébration cette année, le 3 mai 2026, de la Journée mondiale de la liberté de la presse. L'association professionnelle JEC (Journalisme et éthique Congo), par exemple, a dénoncé les menaces, les pressions et les intimidations exercées sur des confrères pour avoir fait simplement le travail d'informer. Les «menaces de mort» proférées à Rosie Pioth, qui a publié une enquête journalistique sur les attentats meurtriers de l'aéroport international Maya-Maya, en 1982, restent dans les esprits. Elle vit dans la clandestinité ou aurait choisi l'exil forcé. L'éventualité de «poursuites judiciaires» contre James Golden Eloué, pour avoir écrit dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville que la Fifa avait donné son feu vert à la Fédération congolaise de football pour poursuivre ses activités malgré la condamnation au pénal de trois de ses responsables, en est une autre illustration. Une autre dame, Tressy Kimpembé, de GO TV, serait inquiétée pour ses analyses sur la crise du sport congolais. La liste n'est pas exhaustive. Les journalistes se sont focalisés aussi sur leurs conditions de travail et leur rémunération. Le plaidoyer pour une aide publique de l'Etat instituée par une loi n'est toujours pas formalisé. Salaires dérisoires, certains journalistes vivent à la limite de la dignité, conséquence : pour nombre de professionnels de l'information, «ce qui était une vocation devient un sacrifice. Ce qui était passion devient une lutte». Dans un pays qui se revendique démocratique, la presse congolaise se dit loin du compte. Pourtant le discours officiel proclame qu'on ne construit pas un Etat de droit sans presse indépendante. Mais sur le terrain, la réalité est à nuancer. La liberté de la presse au Congo est un combat quotidien contre l'opacité, contre les pressions et contre l'indifférence.

Ces tôles qui voltigent sur les têtes !

Trop de gens imprudents dans la ville. Lorsque le toit suinte, ils placent une tôle et posent simplement une brique dessus: c'est tout! En sillonnant les quartiers, on peut s'apercevoir de plusieurs morceaux de tôles posées sur les toitures des maisons et sur lesquels sont posées des briques. Alors, quand le vent souffle fort, ces tôles ne retiennent plus rien. Dans un quartier, il fallait voir comment les piétons se faisaient petits pour éviter une tôle qui voltigeait sur les têtes avant de s'écraser contre un manguier en cisailant des branches.

Abonnement à perte à Canal Plus

La plupart des toits de nos grandes villes portent des antennes paraboliques. Question de suivre correctement l'actualité internationale et, surtout, le sport mondial avec une qualité irréprochable de l'image. Seulement voilà: la plupart des toits qui arborent ces antennes sont dans le noir la nuit tombée, à cause des délestages. Les abonnés nantis usent de groupes électrogènes pour ne pas être sevrés des nouvelles du pays et de l'étranger. Plus grand reste le nombre de clients à la fois de E2C et de Canal+ qui se contentent de regarder le petit écran au rythme de ces délestages qui s'effectuent sans programme précis. Ainsi, certains téléspectateurs bénéficient des images pendant 10 ou 15 jours alors qu'ils ont payé pour un abonnement mensuel. Un abonnement à perte qui profite à qui ?

Insouciance suicidaire

Dans leurs désirs éthyliques, certains adeptes de Bacchus ne se retiennent pas de mélanger dans un verre des liqueurs fortes différentes. Ils y mettent du whisky, du rhum, de la vodka, du campari, du pastis... Ils appellent ça «cercueil». Un cocktail explosif qui menace dangereusement le fonctionnement du foie : santé, cercueil !

JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE AU TRAVAIL 2026

TotalEnergies EP Congo et UNICONGO mobilisent autour de la gestion du changement

L'Espace du Trentenaire, à Pointe-Noire, a vibré au rythme de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité au travail (JMST). Commémorée chaque 28 avril, cette édition 2026 a été organisée le 8 mai par TotalEnergies EP Congo, en partenariat avec UNICONGO et PERENCO.

Cinquante-deux entreprises partenaires ont répondu présentes à cet événement placé sous le thème: «La gestion du changement en milieu professionnel». Un sujet jugé essentiel dans un contexte où les transformations organisationnelles, techniques et opérationnelles peuvent générer de nouveaux risques en entreprise. Pour TotalEnergies EP Congo, il n'existe pas de «petit changement» en matière de sécurité. Toute évolution dans les méthodes de travail, les équipements ou les procédures peut avoir un impact sur la santé et la sécurité des travailleurs. D'où l'importance d'anticiper et de maîtriser ces changements, afin de prévenir les accidents et garantir un environnement de travail sain et sécurisé. Chez TotalEnergies EP Congo, la sécurité demeure une valeur fondamentale. Cette rencontre avait ainsi pour objectif de sensibiliser

les collaborateurs, les partenaires et le grand public en matière de prévention des risques professionnels.

Étudiants et professionnels réunis autour de la culture sécurité

La sécurité étant l'affaire de tous, les étudiants ont également pris une part active à cette journée.

Aux côtés des professionnels, ils ont parcouru les différents stands d'exposition afin d'enrichir leurs connaissances sur les enjeux liés à la gestion du changement et à la prévention des risques en milieu professionnel. Leur curiosité et la pertinence de leurs questions ont été saluées par les responsables des entreprises exposantes. «Cette année, nous avons été invités par TotalEnergies EP Congo pour présenter notre structure et notre système de gestion de la sécurité. Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec des étudiants très enthousiastes, qui seront bientôt des travailleurs. À travers notre présence, Man Maker veut rappeler que la sécurité est primordiale dans toute activité professionnelle», a déclaré Rachid Bembaly, responsable QHSE de la société Man Maker. «C'est très important pour moi de venir visiter cet événement, car cela nous ouvre plusieurs horizons. En tant qu'étudiant, j'ai découvert de nombreuses informations liées à ma filière. Avec les animateurs de stand, nous avons parlé de tout», a confié Jovanich Ndala, étudiant. Près de 2902 personnes: étudiants, professionnels et représentants d'entreprises ont



le DG TEPC accompagné des membres du CODIR



une vue des visiteurs

participé à cette journée. TotalEnergies EP Congo a invité les sociétés encore peu engagées dans cette dynamique à renforcer leur implication dans les politiques de sécurité. Annabelle Motoli Kama, cheffe du département sécurité opération et coordination pôle OSL de TotalEnergies EP Congo, procédant à l'ouverture solennelle de la cérémonie, a encouragé les participants à partager leurs expériences afin de promouvoir une véritable culture sécurité basée sur la prévention. «La gestion du changement se vit dans tous les domaines. Un changement peut être source d'évolution comme de difficultés. D'où la nécessité

de bien l'encadrer», a-t-elle souligné. Habitue de la JMST, Johannelle Ngoyi, agent chez Perenco, a également insisté sur l'importance de telles rencontres: «Chez Perenco, la sécurité est la base de toutes nos opérations. Cette journée permet au public de mieux comprendre les règles de sécurité appliquées dans nos entreprises, lesquelles peuvent aussi être utiles dans la vie quotidienne. Ce type d'événement favorise le partage d'expériences entre sociétés.» Pour Roch Ghislain Itsiéme, chef de division relations extérieures & institutionnelles chez TotalEnergies EP Congo, la

forte mobilisation observée témoigne de l'intérêt croissant des entreprises pour les questions de sécurité. «La sécurité est l'une des valeurs cardinales de TotalEnergies EP Congo. Nous sommes satisfaits de constater l'engouement des entreprises opérant à Pointe-Noire autour de cette initiative», a-t-il déclaré. Accompagné des membres du Comité de direction, le Directeur Général de TotalEnergies EP Congo, Eric Delattre, a effectué une visite de l'ensemble des stands, marquant ainsi l'engagement de l'entreprise en faveur de la promotion d'une culture de sécurité durable dans le monde professionnel.

de bien l'encadrer», a-t-elle souligné. Habitue de la JMST, Johannelle Ngoyi, agent chez Perenco, a également insisté sur l'importance de telles rencontres: «Chez Perenco, la sécurité est la base de toutes nos opérations. Cette journée permet au public de mieux comprendre les règles de sécurité appliquées dans nos entreprises, lesquelles peuvent aussi être utiles dans la vie quotidienne. Ce type d'événement favorise le partage d'expériences entre sociétés.» Pour Roch Ghislain Itsiéme, chef de division relations extérieures & institutionnelles chez TotalEnergies EP Congo, la

COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR 2025 du 24 janvier 2025



Appel d'offres régional ouvert n°73/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2026 pour la construction d'une résidence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé – République du Cameroun

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de construire une résidence au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé – République du Cameroun. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : Gros œuvre ;
- Lot 2 : Installations techniques ;
- Lot 3 : Corps d'état architecturaux.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation,
Département de la Gestion Administrative des Marchés,
14ème étage, Porte 14.12

736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
(+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60
(+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable arrêtée, par lot indépendant, comme suit :

- o Lot 1 : huit cent mille (800 000) francs CFA ;
- o Lot 2 : six cent mille (600 000) francs CFA ;
- o Lot 3 : six cent mille (600 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquitté des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site qui se tiendra le **mardi 19 mai 2026 à 11 heures**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 11 juin 2026 à 13 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en **une phase le jeudi 11 juin 2026 à 14 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

GABON

Brice Clotaire Oligui Nguema à Luanda pour sceller la réconciliation diplomatique

Après près de trois années de tensions diplomatiques consécutives au coup d'Etat de 2023, le Gabon et l'Angola affichent désormais leur volonté de tourner la page et de relancer leur coopération bilatérale. Symbole fort de ce rapprochement: la visite d'Etat effectuée mercredi 6 mai 2026 par le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, à Luanda. Il s'agit de la première visite officielle du chef de l'Etat gabonais en Angola depuis son arrivée au pouvoir.

À son arrivée à Luanda, le président gabonais a bénéficié d'un accueil particulièrement solennel de la part de son homologue angolais, João Lourenço. Vingt-et-un (21) coups de canon, entretien en tête-à-tête, discours devant les parlementaires et signature de plusieurs accords bilatéraux: les autorités angolaises ont multiplié les gestes de rapprochement afin de sceller la réconciliation entre les deux pays. Pourtant, les relations entre Libreville et Luanda avaient connu une période de fortes turbulences après le renversement du régime Bongo en



Poignée de main entre João Lourenço et Brice Clotaire Oligui Nguema

août 2023. A l'époque, Brice Clotaire Oligui Nguema avait entrepris une tournée diplomatique dans plusieurs capitales d'Afrique centrale afin de rassurer ses partenaires régionaux. L'Angola s'était alors distingué comme le seul pays de la sous-région à refuser de recevoir le nouvel homme fort du Gabon.

Le président angolais figurait également parmi les dirigeants africains favorables à des sanctions contre Libreville à la suite du changement de régime. Cette position avait considérablement refroidi les relations entre les deux Etats, au point que le Gabon avait rappelé son ambassadeur à Luanda en décembre 2023.

Malgré ces divergences, un premier signe d'apaisement était apparu le 3 mai 2025, lorsque João Lourenço, alors président en exercice de l'Union africaine, s'était rendu à Libreville pour assister à la prestation de serment de Brice Clotaire Oligui Nguema, organisée à l'issue de l'élection présidentielle ayant marqué le retour du Gabon à l'ordre constitutionnel.

Cette visite d'Etat à Luanda ouvre ainsi une nouvelle séquence diplomatique entre les deux pays, désormais déterminés à renforcer leurs relations politiques, économiques et sécuritaires.

Gaule D'AMBERT

CAMEROUN

Anicet Ekane inhumé à Bomono, entre émotion et divisions politiques

L'opposant camerounais Anicet Ekane a été inhumé samedi 9 mai 2026 à Bomono, son village natal, dans la région du Littoral. Figure historique de la lutte pour le multipartisme et la démocratie au Cameroun, il est décédé en détention début décembre 2025, après son arrestation quelques semaines plus tôt pour son soutien à Issa Tchiroma Bakary lors de la dernière présidentielle.

Dès les premières heures de la matinée, proches, militants et responsables politiques se sont réunis pour la levée de corps. Dans l'après-midi, une cérémonie d'hommage organisée sur l'esplanade de l'école publique de Bomono a rassemblé plusieurs personnalités de l'opposition camerounaise. Parmi elles, Joshua Osih, président du Front social-démocrate (FSD), a salué la mémoire d'un allié politique de longue date: «Le FSD et le Manidem ont mené plusieurs combats ensemble. Aujourd'hui, nous poursuivons ces luttes avec encore plus d'ardeur», a-t-il déclaré.

Présent également, Célestin Djamen a rendu hommage à «un homme debout», évoquant un militant fidèle à ses convictions et refusant toute compromission. Pour Jacques Bertrand Mang, militant de l'opposition, Anicet Ekane restera «un baobab de la lutte contre le néocolonialisme et pour l'alternance politique». Maître Alice Nkom, venue transmettre un message d'Issa Tchiroma Bakary, actuellement en exil, a pour sa part qualifié le défunt de «héros national mort en martyr».

La journaliste Henriette Ekwe, compagnon de lutte d'Anicet Ekane, a assuré que son combat survivrait à sa disparition: «Quand un révolutionnaire tombe, un autre



Anicet Ekane

repré le flambeau. La lutte continue». L'absence remarquée de Maurice Kamto, président du MRC, a toutefois alimenté les discussions en marge des obsèques.

Les obsèques se sont déroulées en l'absence de plusieurs proches du défunt, notamment sa veuve. Les enfants d'Anicet Ekane ont regretté que les tensions et divergences autour de l'organisation des funérailles aient persisté jusqu'à l'inhumation. Pour ses proches et partisans, l'ancien leader du Manidem s'est finalement déroulée dans la stricte intimité familiale.

La veille des funérailles, une veillée d'hommage s'est tenue au domicile d'Anicet Ekane, à Bomono-Gare. Dans une ambiance mêlant chants en langue douala et traditions mpongo, habitants, proches et sympathisants sont venus saluer la mémoire du disparu. Deux jeunes vêtus de feuilles de bananier et de coquillages ont ouvert la cérémo-

nie au son d'une corne traditionnelle, dans une atmosphère de recueillement. «Je ne suis ni de la famille ni engagé en politique. Je suis simplement admiratif d'un homme qui s'est battu pour la liberté et la démocratie», confie Joris, un voisin du défunt.

Dans son homélie, le pasteur officiant a évoqué «la soif de justice» qui animait Anicet Ekane tout au long de son engagement politique. Malgré les appels à l'apaisement lancés par Muna Ekane, l'un des fils du défunt, les tensions internes au Manidem n'ont pas disparu. Le parti a même annoncé l'exclusion d'Isaac Ebanda Songue, son unique élu, pour avoir participé aux obsèques contre l'avis de la direction. L'intéressé assume son choix: «La base militante du Moungo-Sud voulait être présente pour accompagner son frère, indépendamment de la position prise par la direction du parti», a-t-il expliqué.

Gaule D'AMBERT

KENYA

Un sommet à l'accent économique

La président du Kenya, William Ruto, et celui de la France, Emmanuel Macron, ont coorganisé les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi un sommet Afrique-France, le premier dans un pays anglophone, baptisé «Africa Forward» («En avant l'Afrique») et résolument tourné vers l'économie et les investissements.

Le forum d'affaires a déjà débuté avec de nombreux participants, pour faire des affaires, prendre des contacts. Sur la grosse scène dressée pour l'occasion se sont succédé des panels de patrons de multinationales, des banquiers et des entrepreneurs. Objectif: mettre en avant les histoires à succès franco-africaines, montrer aussi que la France est toujours présente en Afrique. Le message des organisateurs français a été d'affirmer que, même si certaines entreprises quittent le continent, il y a tout un tissu de PME qui prend le relais et qui s'implante.

Et cela a été identique également, avec des annonces, des gros chiffres d'investissements dans différents secteurs: énergie, sport, numérique... - dans le privé, comme dans le public.



Les Présidents Emmanuel Macron et William Ruto

CMA CGM, géant français du transport maritime, a annoncé de son côté 700 millions d'euros d'investissements au Kenya qui financeront notamment la construction d'un terminal portuaire à Mombasa, capable de recevoir de plus grands porte-conteneurs. Les deux présidents, kényan et français, ont déjà validé huit projets qui dépassent le milliard d'euros d'investissements, sous le thème du «partenariat gagnant-gagnant» cher à Emmanuel Macron dans la stratégie française en Afrique.

Il y a la volonté de persévérer dans l'implantation des capitaux français en Afrique de l'Est. Nairobi pour ce sommet n'a d'ailleurs pas été choisie au hasard. Beaucoup d'Africains anglophones ont été

présents à cet événement. Le sommet Africa Forward a embayé mardi 11 mai sur une séquence davantage politique, avec 27 Chefs d'Etat africains attendus.

Des problématiques économiques ont été abordées, avec l'épineux thème de la mobilisation des financements pour les pays africains. On a parlé notamment des droits de tirages spéciaux (DTS), sujet technique mais crucial pour l'Afrique. La directrice du Fonds monétaire international (FMI) était présente pour faire le point. Le sommet se clôturera avec un concert et plusieurs stars attendus.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Anicet-Georges Dologuele interdit de quitter le pays

Ancien Premier ministre et critique de premier plan du président Faustin-Archange Touadera, Anicet-Georges Dologuele est engagé dans un litige depuis qu'un tribunal a jugé en octobre qu'il avait perdu sa nationalité centrafricaine, car il détenait également la nationalité française. Il a déclaré avoir été empêché de voyager mardi 5 mai 2026 alors qu'il s'appretait à embarquer sur un vol à destination d'Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Il devait assister à une réunion du Fonds de paix de l'Union africaine, dont il préside le conseil d'administration depuis 2018.

«Le ministre de l'Intérieur... a clairement décidé que je n'avais pas droit à un passeport centrafricain et que j'étais interdit de sortie du territoire», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse mercredi 6 mai dernier, qualifiant cette décision d'«abus de pouvoir de la part de l'Etat».

Quelques mois avant que le tribunal n'invalide sa citoyenneté centrafricaine, Anicet-Georges Dologuele avait renoncé à son passeport français en août afin de



Anicet-Georges Dologuele

pouvoir se présenter contre le Président Touadera à l'élection présidentielle de décembre. Après que le président sortant a été déclaré vainqueur avec près de 78 % des voix, l'ancien Premier ministre, arrivé en deuxième position, a dénoncé une fraude massive et a déposé un recours.

Une grande partie de l'opposition a boycotté le scrutin,

au cours duquel Faustin-Archange Touadera a été autorisé à briguer un troisième mandat après avoir modifié la Constitution en 2023. Anicet-Georges Dologuele avait également terminé deuxième derrière Touadera lors des élections de 2016 et 2020, toutes deux entachées de soupçons de fraude.

Alain-P. MASSAMBA

Demi parcelle à vendre au quartier Mayanga avec maison au niveau du chaînage.

**Tél: 06 628 52 63
05 610 21 77**

CLOTURE DE LA SESSION PASTORALE ANNUELLE DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE DU CONGO

Adoption des statuts révisés, du plan stratégique 2026-2035 et accueil du Nonce apostolique

Ouverte le mardi 5 mai 2026 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville sur le thème: «*Eglise-Famille de Dieu au Congo: De la conversion des structures à la crédibilité du témoignage*» et placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de cette institution ecclésiale; la session pastorale annuelle de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), cuvée 2026, a vécu. Elle a accouché de deux grands documents pour l'avenir de l'Eglise qui est au Congo. Il s'agit de l'adoption des statuts révisés et harmonisés ainsi que du plan stratégique 2026-2035 de la Conférence épiscopale du Congo.

Ces assises se sont achevées le samedi 9 mai 2026 par la lecture du communiqué final, rendu public au cours de la messe solennelle pontificale célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nouveau nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Pendant quatre jours, tous les évêques du Congo en fonction, excepté Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire en mission pastorale à l'étranger, ainsi que deux émérites, ont planché sur l'avenir de l'Eglise avec l'aide de Catholic Relief Services (CRS) et l'apport des experts. NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de



La couverture du plan stratégique

la CEC; Gélase Armel Kema, archevêque métropolitain d'Owando; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Toussaint Ngoma

Mbuyu, évêque émérite de Kinkala ont pris part aux travaux. Les participants se sont focalisés sur les statuts et le plan stratégique 2026-2035 qu'ils ont adoptés avec l'apport de CRS conduit par son représen-



Les experts et le personnel du CRS posant avec les évêques du Congo

Foumanet, évêque de Dolisie; Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso; François Halyday Mbouangui, évêque coadjuteur de Nkayi; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella

tant, Alemayehu Gebremuria. L'accent a été également mis sur la protection des mineurs avec l'activation opérationnelle de l'office national, du bureau d'accueil et d'écoute. Le plan stratégique est un docu-

ment de 103 pages dont le préambule stipule que ce document de stratégie de la Conférence épiscopale du Congo constitue un cadre global et intégré de référence pour la programmation de toutes les actions des diocèses du Congo sur la période 2026-2035. Il a été élaboré à la suite du diagnostic stratégique des différentes commissions de la Conférence épiscopale du Congo et dont le document y relatif a été présenté aux évêques lors de la retraite de Liambu, le 5 décembre 2025, au Foyer de charité. Cette réunion avait regroupé les évêques des neuf diocèses. La présentation avait permis, d'une part, de porter à la connaissance des évêques, les forces et les faibles qui caractérisent la CEC. A l'issue de cette rencontre, le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo a entrepris d'autres travaux, avec l'appui du bureau diocésain de développement, qui ont servi de cadre pour la validation de la vision, des enjeux, des défis et l'élaboration du cadre stratégique. Un cadre stratégique a été élaboré pour la mise en œuvre de la stratégie sur la période 2026-2035. Pour valider le document stratégique, un atelier a été organisé le 22 janvier 2026 à Brazzaville avec les différentes commissions de la CEC. Ce plan stratégique constitue bien plus qu'un simple document de planification administrative; il est la boussole prophétique qui guidera l'Eglise catholique en République du Congo vers son cent-cinquantième anniversaire d'évangélisation. A travers ce cadre, la CEC exprime sa

ferme volonté de passer d'une gestion de subsistance à une gouvernance de transformation, capable de répondre aux défis complexes d'un monde en pleine mutation. En plaçant l'inculturation, la professionnalisation et la transformation numérique au cœur de son action, l'Eglise s'engage dans un processus de

modernisation irréversible. Cette mutation vise un double objectif: renforcer la vitalité spirituelle des fidèles par une foi profondément enracinée dans les réalités congolaises et garantir une autonomie financière solide qui préserve la liberté de parole et d'action de l'institution.

Pascal BIOZI KIMINO

Communiqué final

«Du 5 au 9 mai 2026, s'est tenue à Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), siège de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la session pastorale annuelle dénommée «Cap-institutionnel: De la conversion des structures à la crédibilité du témoignage».

Placées sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, les assises de cette session ont été marquées par l'accueil officiel de son Excellence Monseigneur Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique en République du Congo et au Gabon. Ont pris part à ces assises:

- Leurs Excellences, les archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale du Congo;
- Leurs Excellences, les évêques émérites;
- Le secrétaire de la nonciature apostolique en République du Congo;
- Le vicaire général de Brazzaville;
- Les partenaires stratégiques, notamment les représentants de Catholic Relief Services (CRS-Congo);
- Le Président de la Conférence des Supérieurs Majeurs du Congo (CSMC);
- Les Recteurs et Formateurs des Grands Séminaires ;
- Les Directeurs, les Secrétaires Généraux et Coordinateurs nationaux des Commissions épiscopales, des Conseils et des Organismes ;
- Les Aumôniers et Aumônieres des Mouvements d'Apostolat nationaux;
- Le Président du Conseil National de l'Apostolat des Laïcs du Congo (CNALC).

- Le Secrétariat Général de la Conférence Épiscopale du Congo; A l'ouverture des travaux, les Evêques ont accueilli officiellement Son Excellence Monseigneur Relwendé Kisito Ouedraogo, nouveau Nonce Apostolique en République du Congo et au Gabon. Durant quatre jours de réflexion, de prière et de travaux en huis clos, les Evêques, après avoir reçu les différentes Commissions épiscopales, les Conseils, Organismes et Aumôneries de service ecclésial inscrits au programme, ont examiné plusieurs questions structurelles et pastorales majeures, notamment:

La révision et l'harmonisation des statuts de la Conférence Episcopale du Congo avec l'Accord-Cadre signé entre la République du Congo et le Saint-Siège sur les relations entre l'Etat et l'Eglise Catholique, le 03 février 2017, ainsi qu'avec le Décret no 2025-14 du 05 février 2025 fixant les modalités d'application dudit Accord-Cadre;

L'adoption solennelle du Plan stratégique 2026-2035 définissant la vision pastorale et institutionnelle de l'Eglise au Congo pour la prochaine décennie, ainsi que la présentation du Comité de pilotage chargé de sa phase opérationnelle;

L'activation de l'Office National du Bureau d'Écoute et d'Accueil pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables, avec la présentation des experts religieux et laïcs appelés à accompagner le lancement du partenariat avec la Commission Pontificale pour la Protection des Mineurs et des Personnes vulnérables.

Au terme des travaux, les Evêques ont formulé les orientations suivantes

La conversion des cœurs doit nécessairement s'accompagner d'une réforme institutionnelle et administrative rigoureuse ;

La mise en œuvre effective des structures de protection des mineurs et des personnes vulnérables devrait devenir une réalité concrète dans chaque diocèse ;

Les structures ecclésiales sont appelées à renforcer davantage la transparence, la responsabilité et la crédibilité du témoignage chrétien dans la société.

Les Pères Evêques tiennent à exprimer leur profonde et paternelle gratitude aux membres des Commissions épiscopales, des Conseils, des Organismes et des Aumôneries ainsi qu'aux experts et à tous les participants, pour la qualité de leur contribution et leur dévouement infatigable au service de l'Eglise. Ils adressent également leurs vifs remerciements à l'ensemble des fidèles dont le soutien, tant spirituel que matériel, a accompagné ce temps de réflexion et de communion.

En signe de reconnaissance et de communion, ils invoquent sur tous les fidèles du Congo l'abondance des Grâces divines et leur accordent de grand cœur leur paternelle Bénédiction Apostolique. La Session s'est achevée le samedi 09 mai 2026 par une célébration eucharistique solennelle en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, marquant l'accueil officiel du Nonce Apostolique par le Peuple de Dieu. La prochaine Session Pastorale annuelle se tiendra au mois d'avril 2027, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 09 mai 2026

Pour la Conférence Episcopale du Congo,
Le Secrétariat Général

MUSIQUE SACREE

Le «chant nouveau»: 60 ans de création liturgique de Moïse Baniakina

(Suite et fin du précédent numéro)

Une intensité lumineuse, une joie intérieure, recueillie mais profonde. Dans de nombreuses traditions musicales africaines, les échelles modales proches du mineur ne renvoient pas en effet à la mélancolie; elles expriment plutôt une ferveur habitée, une profondeur spirituelle, la vérité d'une joie qui ne s'exhibe pas mais se médite. C'est une sensibilité que je reconnais intimement, tant elle traverse les pratiques musicales auxquelles j'ai été formé et que je continue de fréquenter en tant que musicien, et que l'on retrouve aussi dans mon travail de composition, souvent marqué par un attrait pour les couleurs du mode mineur. On en perçoit une illustration particulièrement claire dans l'écriture mélodique d'Alléluia Kriste vumbukidi de Moïse Baniakina.

La ligne mélodique, sobre et stable, évoque, par ailleurs, certains modes grégoriens. Quelques notes suffisent pour dire beaucoup. La modalité devient alors un langage spirituel: elle porte la lumière discrète du mystère pascal. Le rythme constitue l'autre pilier de l'esthétique du chant. Les syncopes qui ouvrent chaque phrase lui

donnent son identité propre. Elles introduisent un souffle, un mouvement, une respiration intérieure. Elles proviennent du terreau musical du Congo Brazzaville. Elles restent pourtant accessibles, ce qui favorise la participation des assemblées. Leur simplicité permet l'adhésion; leur expressivité soutient la prière. Modalité, rythme, parole et participation active de l'assemblée se rejoignent pour former une esthétique de la profondeur intérieure. Le chant liturgique trouve alors sa vraie fonction: il ouvre un passage vers l'intérieur, il engage à la prière, il unit, il élève. C'est à partir de cette articulation pleinement assumée entre forme musicale, intériorité spirituelle et finalité pastorale que l'on peut mesurer la portée d'un tel chant dans l'ensemble du parcours de son auteur compositeur, et comprendre en quoi il peut servir de repère pour un jubilé exceptionnel.

Conclusion: un chant emblématique pour un jubilé exceptionnel Alléluia Kriste vumbukidi ouvre une fenêtre précieuse sur l'œuvre de Moïse Baniakina. Il révèle un enracinement biblique



Moïse Baniakina dans ses oeuvres

solide, une modalité expressive, une vitalité rythmique, une fidélité aux traditions musicales du Congo Brazzaville et une intelligence pastorale profonde. Il exprime aussi ce que saint Augustin appelle le chant nouveau: une voix renouvelée par une vie renouvelée. Cet exemple ne résume pas un répertoire immense. Il en manifeste pourtant la cohérence, la continuité et la force créatrice. A l'heure où l'auteur compositeur célèbre soixante ans de création, cette œuvre pascale montre un parcours profondément inspiré, ouvert et spirituellement fécond.

Une production du chant sous forme de single pourrait offrir un prolongement sonore à cette méditation. Elle permettra de percevoir les nuances du responsorial, la délicatesse des accents, la vitalité des syncopes et le souffle intérieur qui anime l'ensemble. Elle donnera à entendre, dans une lumière renouvelée, le chant nouveau qui ouvre les cœurs à la vie nouvelle dans le Christ.

P. Fred Olichet BIYELA
Anthropologue et musicologue
Université de Neuchâtel
(Suisse)

EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, accueilli comme nonce apostolique

L'église Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a servi de cadre à la messe solennelle d'accueil de Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nouveau nonce apostolique au Congo et au Gabon, nommé le mercredi 28 janvier 2026 par le Pape Léon XIV. Il a été ordonné évêque le samedi 7 mars 2026 en la Basilique Notre-Dame de Yagma à Ouagadougou, au Burkina-Faso, par Son Eminence le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, avec le titre d'archevêque titulaire nommé de Ilta. Le nouveau nonce apostolique qui a foulé la capitale congolaise le lundi 4 mai, a pris part à l'ouverture de la session pastorale annuelle de la Conférence épiscopale du Congo, le mardi 5 mai 2026 au cours de laquelle, il a livré un message convivial d'être le pont entre le Siège apostolique et l'Eglise du Congo, et entre le Saint-Siège et les autorités du pays.

Quatre moments ont marqué cette eucharistie placée sous l'animation liturgique de la chorale Maranatha de la paroisse Saint François d'Assise: La lecture de la lettre de mission du Cardinal Pietro Paro-



Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo libérant son homélie

indéfectible entre le Saint-Siège et l'Eglise catholique au Congo». Dans son homélie prononcée devant le peuple de Dieu du Congo représenté par la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr

dinal Pietro Parolin a indiqué: «La mission du représentant pontifical consiste à apporter la vérité, la lumière, la paix et l'unité. L'évêque doit construire des ponts entre l'Eglise et l'Etat,



Le nonce apostolique saluant la foule

primaires de 1978 à 1985, avant de poursuivre au petit séminaire Notre-Dame d'Afrique de Koudougou de 1985 à 1993. Il entre au grand séminaire Saint Jean-Baptiste De Wayalghin à Ouagadougou en 1993 jusqu'à 1995 pour les Etudes de philosophie et de théologie au grand séminaire Saint Pierre Claver de Koumi à Bobo-Dioulasso, de 1995 à 2000. Après son stage pastoral à la paroisse de l'Immaculée Conception de Tikaré, de 1997 à 1998, il est ordonné prêtre le 3 décembre 2000 pour le compte du diocèse de Ouahigouya. Ensuite, il exerce son ministère sacerdotal comme vicaire paroissial à Notre-Dame de l'Annonciation de Bourzanga, de 2000 à 2001. Il a exercé comme secrétaire de l'évêque de Ouahigouya; directeur de publication du Bulletin diocésain «Echo du Yatenga» et vicaire dominical à la Cathédrale Notre-Dame de la Délivrance de Ouahigouya, de 2001 à 2004; Notaire du tribunal ecclésiastique diocésain et responsable du groupe des secrétaires et chanceliers des évêchés du Burkina-Faso, de 2002 à 2004. En 2004, il poursuit ses études à l'Institut Pontifical pour la liturgie Saint Anselme de Rome, où il a obtenu, en 2012, son diplôme de docteur en litur-



Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo dansant avec les Elisa



L'abbé Vivien Carol Etouolo lisant le communiqué final



Les membres du CNALC au premier plan



La chorale Maranatha

lin nommant le nouveau nonce apostolique lue par Mgr Yan Carlos, secrétaire de la nonciature apostolique; le mot d'accueil par le président de la Conférence épiscopale du Congo; l'homélie prononcée par l'hôte du jour et le communiqué final des travaux lu par l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a félicité le nouveau nonce apostolique pour avoir 12 ans au Saint-Siège auprès du Cardinal Pietro Parolin. «En célébrant cette première eucharistie, vous scellez une alliance avec l'Eglise du Congo. C'est le lien

Relwendé Kisito Ouedraogo s'est réjoui de se retrouver en terre congolaise, le pays de sa mission diplomatique. «Représentant du Saint-Siège et du Siège apostolique, c'est une mission qui a été rendu possible par le Seigneur et grâce à la générosité de la Conférence épiscopale du Congo et du gouvernement de ce pays, avec lesquels j'exprime ma profonde reconnaissance. Le Saint-Père m'a chargé de vous transmettre sa bénédiction apostolique». Rappelons que lors de l'ordination épiscopale de Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo le 7 mars dernier, Son Eminence le Car-

et consoliser les relations avec le peuple de Dieu qui doivent être étroite en prêchant l'évangile du Christ sans relâche». Cet ancien membre du secrétariat d'Etat du Saint-Siège aux côtés de Son Eminence le Cardinal Pietro Parolin et membre du groupe des chanceliers des évêchés du Burkina-Faso, succède à Mgr Javier Herrera Corona qui a travaillé de 2022 à 2025 et nommé nonce apostolique en Algérie et en Tunisie. Né le 9 avril 1972 à Gourcy en Haute-Volta, aujourd'hui Burkina-Faso, Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo a fait ses études

Depuis 2010, il a été appelé à rendre ses services auprès de la section pour les affaires générales de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège au Vatican. De 2013 jusqu'à sa nomination en qualité de nonce apostolique au Congo et au Gabon, il a travaillé au Secrétariat d'Etat de Sa Sainteté comme membre du comité de gestion du Fonds «Pro Africa», au conseil d'administration de la Fondation «Mondo Unito» et de l'association des liturgistes Africains (Consociato liturgica Africana). Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo parle moore (langue maternelle

SEPTIEME DIMANCHE DE PAQUES - ANNEE A

«Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière»

Textes: Ac 1,12-14; Ps 26 (27),1,4,7-8; 1 P 4,13-16; Jn 17,1b-11a

Juste après avoir célébré la solennité de l'Ascension du Seigneur, en ce dimanche nous nous arrêtons pour contempler la situation de la communauté des disciples, réunie dans la prière et dans la fraternité, en attendant l'Esprit Saint promis par Jésus. Il leur avait ordonné «de ne pas quitter Jérusalem, mais d'y attendre que s'accomplisse la promesse du Père».

Les Actes des Apôtres nous transmettent que les Onze étaient donc réunis à Jérusalem, dans la «salle haute», dans laquelle nous reconnaissons le cénacle, et que «tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères». Cette petite communauté originaire vit évidemment une situation temporaire, un moment de passage entre l'expérience de la résurrection de Jésus et le départ de la mission dans le monde. Un moment transitoire, oui, mais pas du tout un moment vide. Au contraire, cette «neuvaine» de l'Esprit, vécue par les apôtres avec Marie et les frères, est une condition fondamentale, indispensable, dans le cadre de la formation de leur identité et de leur mission.

Les dix jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte sont en effet le moment germinal de l'Eglise et de son œuvre de salut. Une phase de gestation, qui permet aux disciples de faire mémoire de toute leur histoire avec Jésus, de l'éclairer par la lumière de la résurrection, de la revivre dans la prière commune. Mais aussi, et surtout, une prise de conscience que, dans leur chair et dans leurs esprits, il n'y a pas encore la capacité de comprendre cette histoire par une sagesse venant d'en Haut, ni la force et la clarté pour aller annoncer au monde le mystère du Christ mort et ressuscité. La «neuvaine» de prière vécue dans le cénacle permet aux disciples de réaliser clairement que leur mission ne surgira pas tout simplement d'une habilitation humaine, ni d'une expertise acquise une fois pour toutes, mais que la seule source qui permettra à leur expérience avec le Christ de devenir évangile de salut pour le monde, la seule énergie qui mettra en mouvement leurs cœurs étourdis, la seule force qui permettra à leur parole d'embraser et convertir les cœurs, tout cela sera, maintenant et à jamais, un don reçu, une grâce d'en haut, une action permanente de l'Esprit.

Il nous fait beaucoup de bien, à nous aussi, de contempler les disciples dans leur attente de l'Esprit Saint. Les contempler dans leur prise de conscience d'être clairement inappropriés et incapables, par leurs seules forces humaines, à vivre la mission de salut qui leur est confiée. Les contempler dans la prière avec la Vierge Marie, pour recevoir constamment le souffle de vie et d'amour dont ils auront besoin à tout moment. Car dans cette prière humble et confiante des disciples, nous reconnaissons la respiration qui fait vivre l'Eglise chaque jour, nous prenons conscience que nous aussi, les disciples d'aujourd'hui, nous n'avons rien à donner au monde par nos simples forces humaines. Mais nous aussi, à travers les apôtres, nous avons reçu la même mission de salut confiée par le Christ à l'Eglise tout entière. Et nous ne pouvons pas la vivre en dehors du souffle de l'Esprit. L'humilité est une condition fondamentale pour la vie et la mission de chaque disciple et de l'Eglise entière. En s'ouvrant à la prière, l'humilité nous permet de repousser la tentation d'employer nos capacités et nos instruments comme s'ils étaient les leviers du succès pastoral, et le pouvoir humain comme la condition pour être efficaces dans le monde. Chaque action pastorale surgit de l'écoute humble de la Parole de Dieu et de la prière fidèle, chaque dynamisme missionnaire jaillit de l'attente dans la contemplation et la méditation, et toute l'activité ecclésiale est une œuvre de communion entre la puissance de la charité divine et humble, fraternelle, disponibilité humaine.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

COMMISSION EPISCOPALE POUR LA PASTORALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Forum national de la jeunesse catholique du Congo-Brazzaville

Le Forum national de la jeunesse catholique du Congo Brazzaville, se tiendra du 14 au 18 mai 2026 dans l'archidiocèse d'Owando, en la Cathédrale Christ-Roi, sur le thème: «Jeunes du Congo, rendez témoignage car vous êtes avec le Christ» (Jean 15, 27). Toutes les délégations des différents diocèses du Congo sont attendues à Owando, au plus tard le 13 mai, pour les formalités d'usage.

Pour la Commission
Le secrétaire général

du Burkina-Faso), français, italien, anglais, allemand et latin. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République du Congo, en 1977, renforcées par la signature de l'Accord-cadre en 2017; une dizaine de nonces apostoliques se sont succédé au Congo: NN.SS Tagliaferri, Oriano

Quilici, Stella Beniamino, D. Causero, Mario Roberto Cassari, Andres Carrascosa Coso, Jan Romeo Pawlowski, Francisco Escalante Molina, Javier Herrera Corona et Relwendé Kisito Ouedraogo.

Pascal
BIOZI KIMINOU

PUBLICATION

«Mgr Hervé Itoua père fondateur du diocèse de Ouesso. Analyses et témoignages de l'héritage d'un pasteur visionnaire»

L'historiographie de l'Eglise du Congo vient de s'enrichir avec la parution le 3 mars 2026 du livre «Mgr Hervé Itoua père fondateur du diocèse de Ouesso. Analyses et témoignages de l'héritage d'un pasteur visionnaire», aux éditions Connaissances et Savoirs en France. Consacré à l'œuvre missionnaire de Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, ce livre a été écrit par les révérends abbés Lys Mokoko et Chanel Motondo, chevronnés des recherches intellectuelles, respectivement, doctorants en philosophie et en sciences de l'éducation et prêtres du diocèse de Ouesso, c'est-à-dire témoins oculaires de cette œuvre missionnaire. L'ouvrage a été présenté au public et remis officiellement à Mgr Hervé Itoua, lors d'une cérémonie mémorable récemment à Paris.

1- La nature de la cérémonie de présentation et de remise officielle du livre

Organisée dans l'une des salles de la paroisse Notre Dame du Travail dans le XIV^e arrondissement de Paris, lieu du ministère et de résidence de Mgr Hervé Itoua, la cérémonie de présentation et de remise officielle de ce livre s'est tenue le 3 mai 2026 en fin d'après-midi empreinte d'une mouvance diligente, sublime et émotionnelle. En effet, grâce à la bienveillance du curé de cette paroisse et à l'implication remarquable des équipes d'accueil et du service mises en place par les organisateurs, le décor et le déploiement de cette cérémonie ont été l'objet d'un ouragan de gloire. Le savoir-faire pastoral de Mgr Hervé Itoua et le faire-savoir intellectuel des révérends abbés Lys et Chanel mis en œuvre dans ce livre ont été saisis sans équivoque à travers la réussite de cette cérémonie.

«L'événement vaut son pesant d'or», dit-on, cette cérémonie a bénéficié de la présence d'un grand

nombre de Congolais de la diaspora de toutes obédiences religieuses et politiques confondues, dont une dizaine de prêtres congolais. En dehors de Mgr Hervé Itoua, l'hôte de la circonstance, la cérémonie a été réhaussée également par la présence de Mgr Victor Abagna Mossa et Mgr Jean Gardin, respectivement, archevêque émérite d'Owando et évêque émérite d'Impfondo ainsi que de certaines autorités politico-administratives du Congo en mission en Europe. Entre autres: Henri Okemba, ambassadeur du Congo en Italie, Armand Rémy Balloud-Tabawe, ministre conseiller à l'ambassade du Congo en France, l'ancien ministre Joseph Ouabari Mariotti qui a assuré avec brio la modération de la cérémonie.

L'émotion était à son comble, et habitués aux tels hommages souvent à titre posthume, certains participants n'ont pas pu résister devant la profondeur et l'écho de la clame des intervenants sur l'œuvre missionnaire de Mgr Hervé Itoua dans le diocèse de Sangha-Likouala. Les larmes de joie ont ainsi



Mgr Hervé Itoua entouré des abbés Lys Mokoko et Chanel Motondo

coulé et tout l'auditoire s'est incliné avec déférence devant la grandeur pastorale de Mgr Hervé Itoua dont toute la vie est missionnaire.

2- La clame de la valeur missionnaire du livre

L'expression de la valeur historique, missionnaire et civique de ce livre a été très bien clamée

comme un poème à haut débit par le modérateur, les auteurs du livre et les intervenants. «Quand vient l'épreuve du temps, il ne reste qu'une chose, la vérité», dit-on; ce livre se veut un espace et temps de vérité sur l'œuvre missionnaire de Mgr Hervé Itoua à Ouesso, ont renchéri tous les intervenants. En fait, l'histoire des missions en

Afrique subsaharienne peut se subdiviser en trois périodes.

La première période est celle des découvertes et des explorations des côtes africaines (la missio antiqua). Pour l'Eglise du Congo, cette période correspond à celle de l'évangélisation du Royaume Congo du XV^e au XVIII^e siècle. La deuxième période est celle de l'époque coloniale avec la pénétration missionnaire et la diffusion de l'évangile dans la partie intérieure du continent noir (la plantatio ecclesiae). Pour l'Eglise du Congo, c'est la période de la fondation des trois premiers vicariats apostoliques (Pointe-Noire en 1886, Brazzaville en 1890 et Fort-Rousset en 1950) devenus diocèses le 14 septembre 1955 avec un clergé et une hiérarchie épiscopale européens. La troisième période devient finalement celle de l'indigénisation du clergé, de l'élévation épiscopale du clergé local et de la fondation d'autres paroisses et diocèses par des missionnaires autochtones (cf Mgr Armand Brice Ibombo, in L'Eglise catholique au Congo-Brazzaville. Des origines à nos jours, p.16). Pour l'Eglise du Congo, cette période commence explicitement avec les nominations de Mgr Théophile Mbemba comme archevêque de Brazzaville en 1964, de Mgr Benoît Gassongo comme administrateur apostolique de Fort-Rousset (Owando) en 1967, de Mgr Godefroy Mpwaty comme évêque de Pointe-Noire en 1975 (c'est la missio nova).

Le clou de cette période missionnaire est marqué entre autres par Mgr Hervé Itoua, premier évêque du diocèse de la Sangha-Likouala. C'est lui qui a donné forme à ce diocèse en fondation en le dotant des structures (évêché, paroisses, couvents, séminaire, écoles, hôpitaux), des agents

pastoraux (prêtres, religieuses, religieux, catéchistes) et des moyens (financiers et matériels) pour mieux annoncer la Parole de Dieu, sanctifier ce peuple de Dieu et le gouverner avec amour.

Ainsi, fort de l'œuvre missionnaire pionnière de Mgr Hervé Itoua dans le diocèse de Ouesso pendant 23 ans, malgré ses limites, sans oublier l'œuvre missionnaire et discrète de Mgr Georges Firmin Singha, évêque de Fort-Rousset de 1970 à 1988 et initiateur du projet d'érection du diocèse de Ouesso, les interventions des deux auteurs du livre (Lys Mokoko et Chanel Motondo), de NNSS: Victor Abagna Mossa et Jean Gardin, d'Henri Okemba et d'Armand Rémy Balloud-Tabawe, des abbés Sujès Samba de l'archidiocèse de Brazzaville et Thierry Dorel Okoulopoko du diocèse de Ouesso, résidant eux aussi en France, ont tous invité au devoir d'une fière chandelle à Mgr Hervé Itoua. Ce dernier doit être considéré à juste titre, par devoir historique, missionnaire et civique, comme le père fondateur du diocèse de Ouesso, et il peut servir de modèle. «Après l'effort, c'est le réconfort».

Tout compte fait, la cérémonie de présentation et de remise de ce livre s'est clôturée par l'allocation de gratitude de Mgr Hervé Itoua, d'abord aux auteurs du livre, ensuite aux intervenants, et enfin à tous les participants. Le tout a été bouclé par les dédicaces et un très bon moment de convivialité pour lier l'utile à l'agréable. L'achat et la lecture de ce livre sont recommandés.

Abbé Elorian ATSIMA NGNARI,

Prêtre de l'archidiocèse d'Owando en mission pastorale et d'études dans le diocèse de Saint-Denis en France



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR 2025 du 24 janvier 2025

Sélection régionale ouverte n°72/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2026 en vue du contrôle technique de la construction d'une résidence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sis au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé, République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter, sur ressources propres, un Cabinet Technique Spécialisé en vue de la réalisation du contrôle technique de construction d'une de ses résidences au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé, République du Cameroun. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises installées en Zone CEMAC, qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation,
Département de la Gestion Administrative des Marchés,
14ème étage, Porte 14.12

736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

(+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60

(+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la

somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 11 juin 2026 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 11 juin 2026 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

BANQUE MONDIALE

Pour un environnement numérique et écologique durable

Le ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique a procédé mardi 5 mai 2026, à Brazzaville à la mise en place du processus technique devant assurer la résilience climatique et la transition verte. Avec la représentation de la Banque mondiale au Congo, en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), la cérémonie de lancement a été présidée par Frédéric Nzé, le tout nouveau ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Cet atelier est une étape d'accompagnement pour mieux comprendre l'exposition des infrastructures numériques aux risques climatiques et orienter les investissements. L'assistance technique s'articule autour de trois axes d'intervention clés que sont le diagnostic et la cartographie des infrastructures numériques afin d'identifier leur exposition aux risques climatiques et environnementaux.

Au Congo, le secteur numérique



Les organisateurs et les participants

représente un levier considérable pour la croissance économique, la compétitivité et l'amélioration des services aux citoyens. Le coordonnateur par intérim du projet PATN, Maximin Mbou a confié que «cet atelier sert à nous aider à mettre en place un environnement numérique, écologique et durable». «Les équipements qui sont installés dans notre environnement doivent être à la fois respectueux de l'environnement et aussi être capables de résister aux aléas climatiques. Avec notre partenaire la Banque mondiale, nous avons établi de mettre en place un système qui va nous

permettre d'équiper le pays de vraies structures qui sont résilientes face aux aléas climatiques comme les inondations». Au nom de la Banque mondiale, Herinaina Mikaela Andrianasy, spécialiste principal en développement numérique à la Banque mondiale a souligné que «ce dialogue est fondamental». Lançant les travaux, Frédéric Nzé a dit que «Le Congo bénéficie depuis de nombreuses années le soutien de la Banque mondiale à investir normalement dans la mise à niveau des infrastructures».

Philippe BANZ

LIBERTE DE LA PRESSE

L'UPPC et le JEC contre l'asphyxie des médias

Deux organisations professionnelles des médias du Congo, l'Union des professionnels de la presse congolaise (UPPC) et Journalisme et éthique Congo (JEC), ont publié une déclaration conjointe appelant les pouvoirs publics et les acteurs des médias, de la société civile et la communauté internationale à œuvrer ensemble pour un environnement médiatique plus libre, plus professionnel et plus sécurisé.

La déclaration de l'UPPC et de JEC a été rendue publique à l'occasion de la célébration en différé, vendredi 8 mai 2026, avec l'appui du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), de la 33^e Journée mondiale de la liberté de la presse. L'événement était placé sous la houlette de Médard Milandou Ntsonga, président du CSLC, en présence d'Antoine Oviebo-Ethai, directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias. «L'exercice de la liberté de presse au Congo est soutenu et protégé par un arsenal des textes juridiques qui donnent droit à tout citoyen de s'exprimer librement», a rappelé Jean Charles Maniongui, président du Conseil d'administration de l'UPPC. Mais, l'écosystème médiatique congolais est caractérisé, a-t-il relevé, «par des carences et des imperfections qui démontrent le manque de cohésion dans l'action collective, d'une part, et le niveau encore faible de professionnalisme des journalistes, d'autre part». Pour



Photo de famille à la fin du débat

lui, la création tous azimuts des médias en ligne et la prolifération des réseaux sociaux est venue aggraver la situation de surcroît empoisonnée par l'avènement de l'intelligence artificielle. «Je lance un appel pressant à l'endroit des professionnels des médias d'œuvrer pour la reconfiguration du paysage médiatique congolaise, afin de lui donner un visage humain qui s'inspire des engagements de la Déclaration de Windhoek qui nous invite à encourager une presse qui soit au service de la démocratie et du développement économique», a-t-il conclu.

Le directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias s'est appuyé sur le thème retenu cette année portant sur «Façonner un avenir en paix, promouvoir la liberté de la presse, pour les droits humains, le développement et la sécurité». «Il s'agit d'un appel pour lequel le rôle des professionnels des médias, notamment les journalistes est fondateur pour un monde meilleur, plus sûr où règne la paix dans toutes ses dimensions, la paix des cœurs, la paix sociale, la paix entre les peuples dans l'amitié et le bon voisinage».

Ph.B.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'Etat disposé à résoudre les problèmes du quotidien

Les membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont eu droit, jeudi 7 mai 2026, à son siège à Brazzaville, à un exposé sur la démocratie participative relative aux missions et au rôle de cette institution de la République, en s'appesantissant sur les activités du Conseil et l'élaboration des politiques publiques. La conférence a été animée par Jean D'Arc Doniama Moukoko, expert en économie, écrivain-chercheur de l'action publique. Le débat a été placée sous l'égide de Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental.

Le thème des échanges a été «Le rôle du Conseil économique, social et environnemental dans l'élaboration des politiques publiques». Le débat a mis en relief le fait que le Conseil peut se déployer pour que ses avis soient pris en considération par les décideurs politiques. Pour le conférencier, «la démocratie participative fait partie des enjeux d'aujourd'hui, parce que le monde évolue très vite».

A la lumière des échanges, il a été souligné que la mise en agenda des politiques publiques et la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques sont inscrites comme des contributions dans la formulation des politiques publiques. C'est pourquoi ces politiques



Jean D'Arc Doniama Moukoko et Mme Emilienne Raoul

ne sauraient être réduites aux seules décisions gouvernementales. Elles doivent être inscrites dans une dynamique plus large qui commence par l'identification des problèmes de société, leur mise en agenda et la traduction en décision publique. Evaluer l'efficacité de la dépense publique est une préoccupation centrale pour savoir à la fin d'un projet, si les résultats sont concluants ou au rendez-vous.

Jean D'Arc Doniama Moukoko a rappelé que le Conseil économique, social et environnemental est une institution constitutionnelle qui joue un rôle très important dans la vie publique. «C'est à partir des politiques publiques qu'on élabore les budgets, qu'on résout les problèmes sociétaux. Ces politiques permettent également de développer le pays. Les avis du Conseil économique sont consultatifs. Les pouvoirs pu-

blics ont le pouvoir de décider. Mais, le Conseil économique peut toutefois être saisi par le Président de la République, celui du Sénat et de l'Assemblée nationale. C'est dire que les avis du Conseil peuvent être pris en compte au moment de la décision».

Pour sa part, Mme Emilienne Raoul a donné les raisons de la tenue de cette conférence. «Je l'ai invité pour développer les différents aspects qui intéressent notre institution et surtout pour édifier les membres du Conseil sur le rôle et les missions qui sont dévolues au Conseil. Le conférencier est un écrivain. J'ai voulu qu'on partage ses travaux de recherche et son expérience. Il parle de la démocratie représentative. C'est pourquoi, nous avons voulu renforcer cette démocratie».

Ph.B.



UNION INTERNATIONALE
DU NOTARIAT LATIN

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville BP: 755 - Tel: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@yahoo.fr
République du Congo

AFRICA LOGISTICS MULTIMODAL CONGO
En sigle «ALM CONGO»

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle
Capital social: 5.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville 48 bis, Rue Boundji - Talangai
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 13 Juillet 2023, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: AFRICA LOGISTICS MULTIMODAL CONGO, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée.

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à cinq millions (5.000.000) de Francs CFA.

OBJET: La Société a pour objet: audit; Transit et commissionnaire en douane; Dédouanement; Consignation navire; Logistique; Husbandry - Services aux navires et équipages; Transport de marchandises et de personnes; Service administratif (visa, titre de séjour...), et, de manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: la société prend la dénomination suivante: AFRICA LOGISTICS

MULTIMODAL CONGO, en sigle «ALM CONGO».

SIEGE SOCIAL: Brazzaville 48 bis, Rue Boundji, Arrondissement VI - Talangai, République du Congo.

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Monsieur NDONGO ONGAGNA Eric Lhionel, qui accepte.

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 Juillet 2023.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2023-B13-00319.

Pour Avis
Maître Gilbert OPANDET
Notaire

METIERS

Gloire Kinanga, l'histoire d'une femme qui ne coiffe que les hommes

Généralement, les femmes se coiffent entre elles, ou se font coiffer par les hommes. Mais ici il s'agit d'une femme qui ne coiffe presque exclusivement que les hommes à Brazzaville. Elle nous a impressionné par ce qu'elle fait: se distinguer dans un domaine supposé réservé aux hommes. Gloire Kinanga a son salon de coiffure à Ba-

***Depuis quand intéressez-vous à la coiffure ?**

**Je me suis découvert des aptitudes de coiffeuse en 2012, à l'âge de 19 ans. J'ai commencé à m'exercer sur la tête de mon grand-père qui m'avait donné une lame rasoir pour lui couper les cheveux. Il m'avait encouragée ensuite, au vu du talent que je présentais. C'était le déclic.

***Comment vous êtes-vous spécialisée dans la coiffure masculine ?**

**Grâce à une immersion dans le salon de mon formateur, M. Eloi Fabrice Ntsila, sur l'avenue Matsoua à Bacongo. Cette formation a duré une année, et quelque temps après j'ai ouvert mon propre salon. Le premier, sur rue Nkouka-Batéké. Je me suis installée ensuite à Kinsana, puis à Ouenzé (croisement avenue Miadeka-rue Itoumbi). Aujourd'hui mon salon est situé avenue des Trois Francs, arrêt Kahounga. Donc, je suis revenue à Bacongo.

***N'êtes-vous pas victime de préjugés ?**

**Si, le préjugé selon lequel les femmes ne sont pas faites pour coiffer les hommes, je ne

le partage pas ; je l'ai vaincu. Avec la pratique et la formation, j'ai prouvé que la compétence n'a pas de genre. En tout cas, je maîtrise bien les coupes masculines. Il y a aussi, curieusement, des femmes qui pensent que la coiffure masculine ne permet pas de bien vivre de ce métier, à l'opposé de la coiffure féminine ; je ne crois pas.

***Avez-vous assez de clientèle, malgré la concurrence des salons tenus par des hommes ?**

**La concurrence, on fait avec. Et chacun a ses clients, fidèles. Je ne manque pas aussi de soutien. Certains clients, impressionnés par mon talent, n'hésitent pas à me féliciter. D'autres, surpris de voir une femme coiffeuse, testent le service et, finalement, repartent ravis et reviennent plus tard.

***Coiffez-vous aussi les femmes ?**

**Je reçois des femmes rarement, car je ne sais que faire les nattes libres et la teinture. Elles viennent aussi se couper les cheveux, mais rarement.

***Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans**



Gloire Kinanga coiffe les hommes, et ça leur plaît!

ce métier ?

** Je déplore par exemple le manque d'électricité permanente, une situation frustrante et handicapante au quotidien. Dans ce cas, je peux faire une journée et ne coiffer qu'une seule personne. Je fais des fois deux jours sans recevoir un seul client.

***Quelles sont vos ambitions et vos projets ?**

**Rendre mon salon plus connu. J'ai toujours voulu que mon salon soit un salon de coiffure pour hommes, mais que ce soient juste des femmes qui y exercent. Le projet est de ne former que des femmes mais pour ce faire il faudrait qu'il y ait un soutien financier pour pouvoir obtenir le matériel nécessaire.

***Vos revenus vous permettent-ils de subvenir à vos besoins ?**

**Avec le peu que je gagne je m'organise. Comme j'aime ce boulot, je me bats à l'exercer pour pouvoir vivre dignement.

***Quel message avez-vous pour d'autres jeunes femmes qui voudraient se lancer ?**

**Je demanderais à ces jeunes filles de se former. Le secteur de la beauté et de l'esthétique est en pleine expansion au Congo, et il y a de la place pour tout le monde. C'est un métier qui permet de vivre dignement et d'être entrepreneur.

Contact: 06 956 68 29
05 303 86 46

Avenue des 3 Francs (Arrêt Kahounga), à Bacongo

Propos recueillis par
Emervie Julia MALONGA
(Stagiaire)

SECURITE CIVILE

Le volume des interventions multiplié par plus de 20 en neuf ans

Le bilan des activités opérationnelles déployées par les unités et services du Commandement de la Sécurité civile en 2025 est désormais connu. Il a été officiellement rendu public, vendredi 8 mai 2026, à Brazzaville. C'était lors d'un point de presse animé par le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto, commandant en second. En présence du général de police de première classe, Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile, d'autres officiers et des person-



Des cadres et agents de la Sécurité civile

En 2025, a-t-on appris, ce sont ainsi 26.725 vies, foyers et destins que les unités de la Sécurité civile ont accompagné sur le terrain. Un chiffre qui représente près de 80 interventions par jour, dans leur variété : 27.610 secours à personne, 975 accidents de circulation, 507 opérations diverses et 5 risques technologiques. « Cette montée en puissance décline une réalité implacable : la confiance croissante des populations envers le "118", désormais ancré comme un réflexe vital » ; a affirmé le commandant en second.

Axe majeur de l'activité opérationnelle, le secours à personne englobe les interventions de secours à victime et d'assistance à personne. C'est une activité volumineuse avec 26.914 interventions au total. Elle est massivement dominée par la prise en charge sur place 86,3% et les malaises 12,9% cumulés, notamment sur le lieu de travail. Dans le cadre de la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours, 21.627 interventions de secours ont été réalisées. Les données compilées mettent en avant une forte concentration de l'activité au sein de l'enseignement général, qui représente près de 60% des interventions. Deux examens structurent cette pression opérationnelle : le BEPC (36,6%) et le Baccalauréat (29,3%). A l'inverse, l'enseignement technique et professionnel présente un impact opérationnel plus modéré, totalisant environ 30% des interventions.

S'agissant d'assistance à personne, il y a eu 696 interventions exclusivement dédiées aux flux de transport sanitaire (95%). L'activité est pesamment polarisée par les transports vers l'hôpital (62,2%) cumulés, qu'ils proviennent d'un lieu public ou du domicile. Pour ce qui est des incendies, l'analyse des interventions révèle une forte supériorité des incendies domestiques (42%), qui constituent près de la moitié du sinistre. L'activité reste concentrée à Brazzaville et à Pointe-Noire, où les exigences urbaines accentuent les risques. Des accidents de circulation, sur un total de 97 interventions, les accidents de voie publique dominent largement avec 95%. Les accidents ferroviaires (4%) et de navigation (1%) restent marginaux. Des risques technologiques, il convient de relever que la gestion du gaz étant une activité technologique, nécessite d'être réglementée, notamment dans son stockage et son transport dans le souci de protéger les personnes et l'environnement.

Les secours à personne et incendies "non réalisés" totalisent ensemble 32,3% des sorties. En revanche, les fausses alertes s'élèvent à 8,32%. Au cumul, environ 40% des sorties ont été infructueuses ou annulées durant l'année en examen. L'évolution du volume des interventions entre 2017 et 2025 met en évidence une tendance globale fortement haussière, traduisant une montée en puissance continue de l'activité opérationnelle. L'année 2024 par exemple, marque un tournant majeur, avec une hausse significative à 26.839 interventions, soit une progression exceptionnelle par rapport à 2023. Cette tendance se poursuit en 2025 (28.725 interventions), établissant un niveau record de l'activité opérationnelle. Au total, le volume des interventions a été multiplié par plus de 20 en neuf ans. Les autorités de la Sécurité civile estiment nécessaire de renforcer les moyens logistiques, médicaux et humains afin d'adapter les capacités d'intervention à cette demande croissante.

A.-P.M.

Changement de Nom

Je m'appelle **ONGONGOLO Maria Aminata**, je souhaiterais être désormais appelée **ZOLA ITOUA Maria Aminata**.

NB: Que celui qui manifeste un intérêt à s'opposer le fasse dans un délai de trois (03) mois.

Gaule D'AMBERT

PARTENARIAT

Le Congo signe des accords stratégiques pour le développement du Terminal East New Mole

La République du Congo et plusieurs partenaires institutionnels et privés dont AD Ports Group ont procédé à la signature d'accords stratégiques du projet du Terminal East New Mole du Port autonome de Pointe-Noire. C'était au cours d'une cérémonie organisée jeudi 7 mai dernier au Kempinski Hôtel de Brazzaville, sous l'égide du ministère de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats public-privé.

Représenté par le Secrétaire permanent des partenariats public-privé, Innocent Dimi, l'exécutif congolais entend, à travers cette infrastructure portuaire de grande envergure, renforcer les capacités logistiques du principal port du pays, moderniser les échanges commerciaux et accélérer la transformation économique de la République du Congo au cours des prochaines années.

Dans son allocution, Mohamed Eidha Tannaf Al Menhali, Directeur général régional du Bureau international d'AD Ports Group, a souligné l'importance de cet engagement financier et stratégique. « C'est un grand plaisir d'être avec vous aujourd'hui à Brazzaville pour marquer la signature de trois contrats d'une valeur combinée d'environ 200 millions de dollars américains pour le nouveau terminal à conteneurs Noatum Ports New East Mole à Pointe-Noire », a-t-il déclaré.

Le responsable d'AD Ports Group a également insisté sur l'impact économique attendu du projet. Selon lui, le développement du terminal constitue « une étape importante

dans la réalisation d'un projet d'infrastructure commerciale qui favorisera une croissance économique durable et la création d'emplois pour la République du Congo et l'Afrique centrale de l'Ouest ».

Les autorités congolaises voient dans cette infrastructure un instrument essentiel de diversification économique et de modernisation des capacités portuaires nationales. Les documents officiels de la cérémonie rappellent que le Terminal Est permettra notamment d'accroître les capacités de traitement du trafic maritime, de fluidifier les échanges commerciaux régionaux et internationaux, tout en renforçant la compétitivité nationale.

Dans son discours de bienvenue, le représentant du ministère de la Coopération internationale et de la Promotion des PPP, Innocent Dimi, a insisté sur la portée stratégique de Pointe-Noire. « Votre présence à Brazzaville revêt une portée particulière. Elle témoigne de l'importance stratégique qu'accorde notre pays à sa vision de devenir un hub logistique et commercial majeur en Afrique », a-t-il affirmé devant



Photo de famille

les invités. Les autorités ont également rappelé que le partenariat public-privé constitue désormais « le moteur de transformation structurelle de notre économie ».

Le projet New East Mole, structuré dans le cadre d'une concession de trente ans, prévoit notamment une profondeur de quai atteignant seize mètres ainsi qu'une capacité renforcée pour répondre aux contraintes actuelles du transbordement régional. Les investissements engagés dépassent les 236 millions de dollars, traduisant la confiance des partenaires internationaux dans le potentiel économique du Congo. Pour AD Ports Group, ce terminal représente également une pièce maîtresse de son expansion africaine. « Pointe-Noire deviendra

un carrefour commercial clé de l'Afrique centrale de l'Ouest », a soutenu Mohamed Eidha Tannaf Al Menhali, rappelant que le projet s'inscrit dans un réseau africain plus large comprenant l'Égypte, la Tanzanie et l'Angola.

Au-delà des infrastructures, les autorités congolaises misent sur les retombées sociales du projet. Création d'emplois, transfert de compétences et opportunités pour les PME locales figurent parmi les impacts attendus. Selon les organisateurs, cette signature symbolise la volonté du Congo de bâtir des partenariats « solides, équilibrés et orientés vers des résultats concrets au bénéfice des populations ».

SANTÉ

Une matinée de sensibilisation pour prévenir le choléra à Talangaï

En vue de contrer la propagation du choléra, le ministère de la Santé et de la population avec l'appui technique et financier du bureau-pays de l'OMS organise des sensibilisations de routine pour informer les populations sur les mesures à promouvoir pour stopper cette maladie. Dans cette optique s'est tenue une sensibilisation samedi 9 mai 2026 au marché Massa de l'arrondissement 6 Talangaï, sous l'égide du Dr Jean-Claude Moboussé conseiller à la santé du ministre de la Santé et de la population, assisté du Dr Kandako Youba, responsable des urgences de santé publique à l'OMS-Congo.



Le Dr Jean-Claude Moboussé remettant un Kit de lavage de mains aux responsables du marché Massa.

Cette sensibilisation communautaire sur la prévention et la lutte contre le choléra s'étendra également dans les établissements scolaires. Celle-ci intègre le renforcement des actions de communication sur les risques et l'engagement communautaire face à la recrudescence des cas de choléra enregistrés dans certaines localités du pays, à l'instar des départements de Congo-Oubangui, la Likouala, la Sangha et des Plateaux. Outre la sensibilisation, les équipes conjointes ministère de la Santé, OMS, CRS, UNICEF et autres partenaires ont remis des kits de lavage de mains et des savons aux responsables du comité du marché de Talangaï. Elles ont également procédé à la distribution des dépliants et prospectus aux usagers de ce marché. Le comité de ce marché par la voix de son secrétaire général Louis Bodouin Mviri a remercié les donateurs et a promis de placer ces kits aux entrées du marché et des latrines de ce lieu de forte affluence. Il s'est engagé d'en faire bon usage pour servir à prévenir le choléra qui sévit sur

le territoire national. Cette sensibilisation a permis de rappeler aux vendeurs et vendeuses ainsi qu'aux clients les gestes essentiels de prévention, entres autres, couvrir les aliments, bien les laver et les mettre à l'abri des mouches; se laver les mains correctement à l'eau et au savon ou utiliser la solution hydroalcoolique, une fois après avoir été à la selle ou avant de faire n'importe quel geste par exemple alimenter un bébé, faire la cuisine, etc; faire bouillir correctement les aliments. «Lorsqu'on est en période d'épidémie, il est préférable d'éviter les crudités parce que la salade par exemple, vous n'allez pas la nettoyer à l'alcool. Les aliments une fois préparés, il faut bien les couvrir et le lendemain, s'il faut les consommer, il faut bien les bouillir. Avec ces mesures simples, on peut prévenir la propagation de cette maladie», a insisté le directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, le Dr Jean-Médard Kankou.

Présentant la situation épidémiologique, il a précisé que leur direction publie régulièrement des rapports de situation. «A ce jour, nous sommes à 1024 cas, dans les départements touchés. Ces cas sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie

en juillet 2025 jusqu'à ce jour. Malheureusement, on déplore 100 décès, et plus de 80% de ces décès interviennent au niveau de la communauté avant que les populations atteignent le centre de santé. Voilà pourquoi, il faut ces sensibilisations pour que lorsque surviennent les premiers signes d'alerte, par exemple la diarrhée, datant de deux ou trois jours, le mieux serait de se rendre dans la formation sanitaire la plus proche», a exhorté le Dr Jean-Médard Kankou affirmant qu'actuellement à l'île Mbamou et à Gamboma dans les Plateaux, la situation est relativement calme. A rappeler que les modes de transmission sont entre autres, les mains sales, le contact avec une personne malade, la consommation d'aliments et de l'eau contaminés par des selles infectées et la consommation des aliments manipulés par une personne malade. Les signes de la maladie sont des vomissements, la diarrhée et la fatigue générale. En cas d'apparition de ces signes, se rendre immédiatement au centre de santé ou au centre de santé intégré (CSI) le plus proche pour empêcher l'irréparable. La santé avant tout!

E.M.-O.

Un plan de réponse aux pandémies respiratoires en phase d'élaboration

Les acteurs multisectoriels se sont réunis du 4 au 8 mai 2026 à Kintélé pour élaborer le Plan national de préparation et de riposte aux pandémies d'agents pathogènes respiratoires. Le but est de doter le Congo d'un document pour mieux contrer les maladies respiratoires et protéger les populations. L'atelier est organisé par le ministère de la Santé, avec l'appui technique et financier de la représentation de l'OMS au Congo.



Les acteurs de santé pendant les travaux en plénière. En médaillon le Dr. Kandako Youba

L'idée de munir le pays d'un plan actualisé de préparation et de riposte aux épidémies et pandémies liées aux agents pathogènes respiratoires est partie, entre autres, des conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les systèmes sanitaires nationaux, même ceux des pays développés. Cette pandémie n'a pas seulement fragilisé les systèmes sanitaires; même les économies fortes ont été

secouées du fait qu'aucun pays n'était préparé à répondre à une pareille pandémie. Raison pour laquelle, le Congo, avec son partenaire traditionnel qu'est l'OMS, a jugé utile de mettre en place ce document, pour parer aux éventuelles pandémies respiratoires qui peuvent survenir. Pour l'instant, aucune pandémie n'a été déclarée. Pour le directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, le Dr Jean-Médard Kankou, il est normal de se pré-

parer aux futures pandémies, après les leçons douloureuses de la Covid-19. «En Afrique et à travers le monde, il y a circulation d'agents pathogènes respiratoires, voilà pourquoi nous nous sommes retrouvés pour élaborer ce plan. Actuellement nous n'avons pas une épidémie de grippe, mais la grippe est endémique dans notre pays. Nous avons tous les jours des cas de grippe dans notre pays», a-t-il déclaré, tout en soulignant qu'actuellement la situation est

JUSTICE ET FORMATION

Le CIFAF outille les praticiens du droit sur les crimes financiers complexes

Réunis du 6 au 8 mai 2026 à Brazzaville, près d'une soixantaine d'avocats congolais ont pris part à une session de formation continue organisée par le CIFAF, en partenariat avec l'Ordre national des avocats du Congo et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIT). La rencontre visait à renforcer les compétences des professionnels du droit sur les questions liées aux crimes financiers complexes, notamment le blanchiment d'argent, la corruption et les détournements de fonds.



Le directeur du CIFAF et le bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Congo aux côtés des avocats participant à la session de formation

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de plusieurs responsables du monde judiciaire, parmi lesquels Maître Éric Christian Locko, bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Congo, et Me Arthur Ballé, bâtonnier et directeur du CIFAF. Dans son intervention, Maître Éric Christian Locko a rappelé que la profession d'avocat évolue dans un environnement de plus en plus exigeant, marqué par la mondialisation des échanges et la sophistication des infractions financières. Selon lui, la formation continue

demeure une nécessité pour permettre aux avocats d'adapter leurs connaissances aux nouvelles réalités juridiques. Le bâtonnier a insisté sur l'importance du thème choisi pour cette session. «Les crimes financiers complexes», a-t-il expliqué, imposent aux avocats une parfaite maîtrise des mécanismes juridiques et financiers afin de mieux défendre les droits des citoyens dans des procédures souvent techniques et transnationales. Pour sa part, Me Arthur Ballé a souligné que la qualité des conseils juridiques fournis par les avocats dépend largement de leur niveau de formation et de leur capacité à suivre l'évolution

du droit. Le directeur du CIFAF a salué la collaboration entre son institution et l'Ordre national des avocats du Congo, estimant que cette dynamique contribue à la modernisation de la profession d'avocat dans l'espace francophone. Cette session est la deuxième formation organisée par le CIFAF à Brazzaville après celle tenue en octobre 2020. Pour les participants, cette initiative constitue une opportunité d'échanges d'expériences et de perfectionnement dans un domaine devenu central dans la pratique contemporaine du droit.

Darchevie KETTE BONAZEBI

MÉDIAS

Le Réseau panafricain des journalistes appelle à l'unité

À l'instar de la communauté internationale, la République du Congo a célébré, le 3 mai 2026 la journée mondiale de la liberté de la presse, un rendez-vous annuel consacré à la promotion de la liberté d'expression et la défense des droits des professionnels des médias.

À Brazzaville, cette commémoration a été marquée par une initiative du Réseau des journalistes panafricains (RJP) section-Congo, que dirige Messilah Nzoussi. Cette organisation a réuni plusieurs journalistes venant de divers médias autour d'un déjeuner de presse, dans une atmosphère conviviale mais

empreinte de réflexion sur les défis du métier. Prenant la parole, la présidente du RJP a présenté le Réseau panafricain des journalistes: «Cette journée est l'occasion pour nous de vous présenter le RJP ainsi que les missions qui sont celles de favoriser et faciliter les formations en journalisme, tout en suscitant une adhésion massive des journalistes audit réseau», a-t-elle indiqué. La liberté de la presse n'est pas un acquis définitif. Elle se défend chaque jour, à travers l'engagement collectif des journalistes. Profitant de cette tribune, le RJP a également lancé un appel à l'adhésion, invitant les professionnels des médias à rejoindre cette plateforme panafricaine. L'objectif est de fédérer les journalistes autour d'un cadre

commun de défense de leurs intérêts, tout en promouvant une information libre, crédible, et responsable. «La Journée de la liberté de presse, faut-il encore le rappeler, est essentielle au fonctionnement d'une démocratie, à sa stabilité. C'est pourquoi il est important, chaque fois que l'occasion se présente, d'engager ensemble avec les professionnels de la communication des réflexions sur la manière de protéger et de renforcer cette liberté de presse; façonner un avenir de paix et de stabilité» a-t-elle déclaré.

Damick IBARESSONGO-MBOSSA (Stagiaire)

NÉCROLOGIE

Philippe BANZ, journaliste à LA SEMAINE AFRICAINE, Noël Gastrone Banimba, tous anciens journalistes de Radio Congo, Béti Malanda, Ephrem Ganga et Anatole Mboté ont la profonde douleur d'annoncer aux anciens collègues journalistes et à la nouvelle génération des journalistes de Radio Congo, aux journalistes des organes de presse publics et privés, aux parents, amis et connaissances, le décès



de André MIEMOU LOUSSIBOU, ancien journaliste

de Radio Congo, collaborateur à la direction de la Communication de la Mairie centrale de Brazzaville, survenu le dimanche 3 mai 2026, au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.

Les amis

normale. Ce plan de cinq ans, 2026-2031, est sous-tendu par cinq piliers traditionnels d'une riposte à une épidémie ou à une pandémie: la coordination des urgences, la mobilisation des ressources, la surveillance épidémiologique, la prise en

charge ainsi que la communication sur les risques et l'engagement communautaire. Pour le valider, il faut au préalable le tester. «Les prochaines étapes consistent à tester ce plan avant la validation par les autorités locales», a dit le Dr Kandako Youba, responsable

des urgences de santé publique à l'OMS Congo.

E.M.-O.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

HOMMAGE

Rapha Bounzeki à jamais vivant dans les cœurs des mélomanes et des sapeurs

10 mai 2018-10 mai 2026, voici dix-huit ans jour pour jour que disparaissait Rapha Bounzeki, alias "Aphara", "Le Brazzavillois", Bernard Bounzeki à l'état-civil. Pour honorer sa mémoire les sapeurs se sont rendus au cimetière du centre-ville de Brazzaville pour se recueillir sur sa tombe et déposer une gerbe de fleurs par l'entremise d'Alphonse Chardin N'Kala, directeur général des arts et des lettres. Dix-huit ans après sa disparition, l'artiste demeure une référence pour de nombreux mélomanes de la bonne musique et des férus de la SAPE.



Rapha Bounzeki

Rapha Bounzeki est né le 4 août 1961 à Brazzaville. Il débute sa carrière musicale au début des années 1980 comme batteur dans de nombreux groupes de la capitale et de Pointe-Noire, avant de se révéler au grand public en tant que chanteur. Il a laissé à la portée des mélomanes une œuvre musicale riche et une empreinte durable dans l'univers culturel congolais. En 1986, il rejoint l'orchestre Véritable Mandolina, où il signe le titre à succès, "Christianisé", une chanson qui connaît un immense engouement auprès du public. Puis, il enchaîne avec "Parisien refoulé" qui confirme son talent d'auteur et d'interprète. En 1989, sa carrière solo prend

son envol, avec de nombreux projets qui marqueront son parcours artistique, notamment, "Résultat de dimanche"; "Le départ pour l'école" et "Mâ Bouesso", en collaboration avec Stany Rodriguez, une chanson qui a fait tabac. Pendant cette période, il collabore étroitement avec le producteur Max Toundé, qui l'accompagnera jusqu'aux derniers moments de sa carrière. Dans les années 1990, Rapha Bounzeki multiplie les collaborations avec de nombreuses figures de la musique congolaises, au nombre desquelles Rigadin Mavoungou et Jacquito Wa Mpungu, son épouse. En 1994, il effectue son premier voyage en France. Ce voyage marque un tournant important dans sa carrière internationale. Il enregistre une série de titres, tels que "Retour de la SAPE", sorti en 1985, avec la participation de Papa Wemba, Defao et

Aurlus Mabélé. Il signe aussi le projet "Kuangha Mokondzi". En 2008, il collabore avec Chiden Dembuta sur un album produit par Willy Mantsanga, avant la sortie de "La misère du chauffeur". A la suite d'une crise hypertensive, Rapha Bounzeki décède le 10 mai 2008, à l'âge de 46 ans. Sa mort est intervenue alors qu'il menait un combat pour la sécurisation de ses droits d'auteur, une question qui préoccupait profondément l'artiste. Profondément attaché à son identité culturelle et à la valorisation de la musique congolaise, auteur-compositeur, interprète, chanteur, danseur et sapeur, Rapha Bounzeki, restera à jamais gravé dans la mémoire de nombreux mélomanes, grâce surtout à ses œuvres qui continuent à être écoutées et à faire danser.

Alain-Patrick MASSAMBA

POESIE

"Gerbes d'Or à Eta Onka", cahier des hommages

Réalisé sous l'égide d'Alphonse Chardin N'Kala, directeur général des arts et des lettres, et Octave Nguémé Mouandza, directeur départemental des arts et des lettres de Brazzaville, le recueil de poèmes "Gerbes d'Or à Eta Onka", a été publié aux Lucioles éditions du Bénin en 2025. A travers cette œuvre littéraire de 61 pages, des écrivains-poètes congolais réunis ont tenu à rendre hommage à l'un des leurs, à Claude Emmanuel Eta Onka qui fut un excellent écrivain, mais également prolifique par son œuvre, et qui a quitté ce monde il y a deux ans.



mobilisés pour saluer à travers leurs plumes, la mémoire et l'influence de cet auteur à part entière. L'introduction nous renseigne entre autres que, «tout texte broché dans cet ouvrage constitue une lame de fond appréhendée comme un élan de compassion fraternellement bantoue; justifiant qu'en Afrique le deuil est une affaire sociale, qui fait appel à la contribution de plusieurs indignés. Par conséquent, c'est à juste titre qu'on doit saluer le travail intellectuel de tous les 31 co-auteurs, qui se sont investis à rendre une "Gloire immortelle" au poète Claude Emmanuel



Claude Emmanuel Eta Onka

Dans sa préface, Marie France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, sortante, rappelle: «Le décès du général de brigade Claude Emmanuel Eta Onka, survenu le 25 décembre 2024, jour de Noël. Un choc inattendu, un saisissement spirituel, tant cette date symbolique aurait dû rassembler les familles dans la paix et la ferveur. Ce fut, pour nombre de ses compatriotes, civils et militaires, comme une interpellation divine la disparition d'un homme dont la trajectoire conjugue engagement militaire, responsabilité politique et aspiration littéraire». "Les regrets plafonnés sur les toits de Lagué", pour reprendre cette expression qui évoque sa terre natale, a-t-elle poursuivi, «resteront suspendus longtemps encore dans nos mémoires; car Eta Onka n'a pas seulement servi la nation par les armes et par les institutions: il a aussi inscrit sa voix dans le concert des lettres congolaises, en laissant dix-sept ouvrages, couvrant les genres de la poésie, du roman et de

la nouvelle. Une œuvre ample, où la dimension spirituelle, omniprésente éclaire ses textes d'une profondeur rare. Ces écrits constituent désormais un héritage culturel et philosophique précieux pour les générations à venir. Reconnaisant la valeur de cette contribution, le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, par le biais de la direction générale des arts et des lettres, a administré les travaux d'une trentaine d'écrivains congolais,

Eta Onka, officier général de brigade réputé être affable et courtois par tous ceux qui l'ont connu. Au nombre des poèmes qui meublent ce recueil on peut citer: "Épithaphe d'une étoile"; "Temps inachevable"; "Loi de la vie"; "Funeste oraison"; "Cœur volcanisé"; "Mbuta"; "Ecrivez"; "Celui qui jamais ne disparaît"; "Réalité de la vie"; "Passage obligé"; "Emmanuel"; "Poète disparu"...

Alain-P. MASSAMBA

LITTERATURE

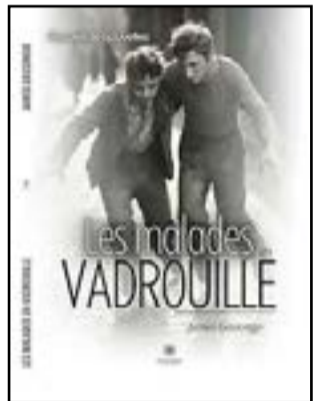
"Les malades en vadrouille" de James Gassongo, une traversée sombre d'une cité rongée par le chaos

Le recueil de nouvelles "Les Malades en Vadrouille", de l'écrivain James Gassongo a été présenté et dédié, mercredi 6 mai 2026 à la Maison Russe de Brazzaville. C'est un ouvrage de 216 pages paru en 2025 aux éditions Le Lys Bleu. Huit récits y composent une traversée sombre d'une cité rongée par le chaos, l'abandon et la violence, où les corps souffrent autant que les institutions qui les gouvernent. C'était en présence des critiques littéraires et des amoureux des lettres. En réalité, il s'agit de la maladie d'un monde contemporain en perte de repères.



James Gassongo

premier texte, James Gassongo explore les mêmes couloirs obscurs: ceux de la mort sociale, du désespoir intime et des enfermements psychologiques. Mais dans "Les Malades en Va-



La couverture du livre

drouille", quelque chose change profondément. Là où l'on attendait seulement la chute, surgit une forme de résistance intérieure. Les exclus, les malades, les êtres rejetés développent une autonomie psychique qui transforme leur rapport au monde. «Le texte littéraire devient ici un espace où se reconfigurent les tensions sociales, historiques et idéologiques», a-t-il expliqué. Précisant que, «dans cette œuvre, la maladie n'est jamais uniquement clinique. Elle est politique, morale, existentielle. Elle traverse les rues poussiéreuses, les hôpitaux défaillants, les familles disloquées et les consciences épuisées. L'écrivain y construit une géographie de l'effondrement où les personnages errent dans une ville devenue métaphore de la fracture africaine contemporaine».

«Les Malades en Vadrouille»: quand la fiction devient un laboratoire de dignité humaine

Dans son intervention, le Dr Guy-Armand Mampassi, enseignant à l'Université Marien Nguabi, a, pour sa part, relevé: «Dans le paysage littéraire congolais contemporain, certaines œuvres ne se contentent pas de raconter des histoires: elles interrogent la condition humaine, déchirent les apparences et obligent le lecteur à regarder l'ombre en face». D'après lui, James Gassongo dépasse largement le simple récit des fractures sociales. Il constitue «un espace de construction des solutions alternatives, autrement dit un territoire littéraire où les êtres blessés, marginalisés ou humiliés tentent de reconstruire leur propre humanité. Sous la plume de l'auteur, les personnages ne sont pas uniquement des figures de la déchéance. Ils deviennent les acteurs silencieux d'une révolte intérieure. Le critique voit dans cette fiction "le diable sur la peau", la noirceur des existences fracassées, mais également une lente reconquête de soi». Aussi, a-t-il rappelé: «Depuis son

Parlant du choix de ce recueil de nouvelles, James Gassongo a souligné: «Ce répond à une volonté de multiplier les angles d'observation d'une même société malade. Chaque récit agit comme un projecteur braqué sur une pathologie différente: violence sourde, errance sociale, abandon affectif, solitude urbaine ou faillite institutionnelle...».



Des participants à la fin de la cérémonie

Ce rapport se donne à lire dans la scène textuelle à travers une valorisation progressive et significative de l'estime de soi. Ainsi, derrière les douleurs et les stigmates, le livre devient une quête existentielle».

En outre, ce recueil de nouvelles pose alors une question essentielle: comment rester humain dans une société qui produit l'exclusion, la solitude et l'effondrement des repères? Dans sa critique, le Dr Guy Armand Mampassi explicite la véritable portée de l'œuvre: une littérature de l'abîme, certes, mais surtout une littérature de la reconstruction.

Quentin Didiace Moukambou, critique littéraire également a

évoqué une "poésie de la maladie". Il a peint le livre comme une méditation sur «la crise identitaire qui fracture le village planétaire. James Gassongo opère une translation magique du corps biologique au corps social. Une panne électrique dans un hôpital sans groupe électrogène devient ainsi une allégorie politique; la poussière recouvrant les murs d'une ville devient le symbole d'une mémoire collective abandonnée».

«Les Malades en Vadrouille», poursuit l'auteur, «est aussi une défense obstinée de l'amour,

de l'amitié et de la solidarité humaine. Dans cet univers en ruine, les liens affectifs demeurent les derniers refuges possibles. Même quand tout s'écroule, la quête du bonheur reste un acte de résistance. Cette conviction traverse l'ensemble de l'ouvrage: la guérison collective ne viendra ni des slogans ni des institutions seules, mais de la capacité des êtres humains à reconstruire des solidarités perdues», a-t-il affirmé.

En somme, dans "Les Malades en Vadrouille", James Gassongo signe bien davantage qu'un simple recueil de nouvelles: il livre une radiographie littéraire d'une Afrique urbaine en crise.

A.-P. MASSAMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

GOUVERNANCE SPORTIVE

Qu'est ce qui va changer?

Les dirigeants des fédérations sportives nationales avaient, jeudi 7 mai 2026, l'oreille suspendu aux lèvres du ministre en charge des Sports qui leur livrait un message. Hugues Ngouélondélé, reconduit quelques jours plus tôt à son poste, prenait le raccourci. Il entend instaurer une nouvelle dynamique dans la gestion du sport congolais, avec davantage de discipline, d'organisation et de résultats.

La rencontre entrainé dans le cadre de la phase active de «*revitalisation du sport congolais*». Rigueur administrative, respect du cadre légal et des textes, gestion saine, valeurs de discipline, d'exemplarité et de responsabilité, obligation de résultats, patriotisme, etc., le tout en cohérence avec la vision de modernisation portée par le président de la République, Denis Sassou Nguesso : telles sont, entre autres, les orientations du patron du sport congolais. Il n'y a rien de nouveau sous



Les cadres du ministère des Sports et les responsables du mouvement sportif

le firmament, même si les instructions du ministre s'imposaient tout de même pour le début du nouveau quinquennat. L'expérience a démontré que sur le terrain, la réalité contraste fortement avec le discours officiel. Il n'est pas question de vouloir seulement des résultats. Il est également impératif de créer les conditions pour y arriver. Cela sous-entend la nécessité de travailler surtout dans un environnement approprié. Aussi cela vaut-il la peine que

chacun, tutelle et fédérations, joue sa partition, mais en restant chacun dans son couloir. Le Congo ne peut pas gérer son sport d'élite autrement qu'à travers les fédérations. C'est comme cela que ça se passe dans le monde entier. La séparation des pouvoirs et la complémentarité qui devraient en découler, entre le ministère des Sports et les fédérations sportives, est pertinente et fait ses preuves sous d'autres cieux. Pourquoi pas au Congo ?

A rappeler que lorsque l'Etat définit sa politique en matière de sport et construit les infrastructures, par exemple, il est dans son rôle le plus régulier. Le mouvement sportif qui est par destination tourné vers la mobilisation des talents en vue de la saine émulation trouve mieux à s'exprimer dans le cadre de la liberté qui habite en général les associations. Enfin, il faut espérer que le ministre des Sports aura les moyens de son ambition et que ses instructions ne seront pas cautères sur jambe de bois.

Franck SOUAPIBOU

IN MEMORIAM

Transformer le veuvage en solidarité

Ma mère n'a pas seulement traversé le veuvage. Elle a transformé sa douleur en solidarité. Pendant plus de trente ans, elle a honoré la mémoire de mon père: un article dans le journal, une journée hommage, une messe, une tombe entretenue, un repas partagé.

Mais surtout, elle s'est engagée auprès des autres. Pendant plus de trente ans, elle a participé à la vie d'une association de veuves à l'église.

Elle a accompagné des femmes confrontées à des situations souvent difficiles: isolement, précarité, démarches administratives, problèmes de santé. Avec d'autres, elles ont mis en place des formes simples mais essentielles de soutien: écoute, entraide, rencontres, accompagnement, aide alimentaire, actions de prévention.

Ces gestes n'étaient pas pensés comme des politiques publiques. Ils répondaient à une nécessité: ne pas rester seule.

Sur certaines images, elles sont nombreuses, réunies.

Ma mère est là, au milieu.

Aujourd'hui, je ne vois plus seulement une image.

Je vois un collectif.

Un espace où l'on se soutient, où l'on se relève, où l'on continue.

Cet in memoriam est pour elle.

Mais aussi pour toutes ces femmes, leurs luttes silencieuses, leur dignité, leur force.

Claire MIERE (MC)

Maman/Mamie/Mémé/Mâ

(28 juin 1948 – 18 mai 2020)

18 mai 2026: 6 ans



FOOTBALL INTERNATIONAL

Indésirable en Espagne, Mbappé ?

Depuis quelque temps, la rumeur circule avec insistance en Espagne, et les réseaux sociaux en font leurs choux gras: meilleur buteur et meilleur joueur du Real Madrid, Kylian Mbappé ne serait plus en odeur de sainteté auprès du public de son club. On brandit une pétition ayant obtenu la signature de milliers de fans qui exigeraient le départ du Français, à la fin de la saison.



Kylian Mbappé

Cette information est arrivée à un moment où Real Madrid est à la peine en Liga (le championnat professionnel espagnol de 1ère division). Le titre national est promis au rival barcelonais. Avec une avance considérable de 14 points, FC Barcelone est désormais inaccessible. Le club de la capitale espagnole a été également éliminée de la Ligue européenne des champions, un des objectifs du club chaque année. C'est une situation qui, visiblement, inquiète et dérange le président Florentino Pérez. On sent comme un malaise au Real Madrid. A cause de Mbappé ?

Le capitaine de l'Equipe de France est chargé de tous les maux. Aux yeux de tous, c'est Kylian Mbappé qui est le problème du Real Madrid. On dit qu'il fait de l'ombre au Brésilien Vinicius. On affirme aussi qu'il porte la poisse: après avoir quitté le PSG, le club parisien est en passe de

reprendre sa deuxième Ligue européenne des champions de rang cette année, tandis que depuis son arrivée à la "Maison blanche", le club le plus titré d'Europe n'a remporté ni titre national, ni titre continental. Qu'en pense Mbappé ? Il faut être costaud mentalement pour trouver du plaisir à jouer au football dans un milieu subitement hostile. Il y a de quoi affirmer que le milieu du football professionnel

est celui de l'hypocrisie, où les enjeux tuent le bon sens. C'est un monde ingrat. Mais le capitaine des Bleus ne serait pas homme à se laisser facilement abattre. Sans titre majeur cette année, il ne lui reste plus qu'à remporter la Coupe du monde avec son pays pour ramener à ses pieds tous ceux qui le vilipendent. Sera-ce suffisant ? Sera-ce faisable ?

Jean ZENGABIO

PRIX MARC-VIVIEN FOÉ 2026

Mamadou Sangaré sacré meilleur joueur africain de Ligue 1

Le milieu malien Mamadou Sangaré a remporté l'édition 2026 du Prix Marc-Vivien Foé, récompensant le meilleur joueur africain évoluant en Ligue 1 française. Le trophée, décerné conjointement par Radio France Internationale et France 24, vient consacrer la remarquable

qualité saison réalisée par le joueur du RC Lens.

A 23 ans, le Malien s'est imposé comme l'une des grandes révélations du championnat français grâce à sa régularité, son impact dans l'entrejeu et son volume de jeu impressionnant. Ses performances ont largement convaincu le jury composé de journalistes spécialisés.

Avec ce sacre, Mamadou Sangaré devient le premier joueur malien à inscrire son nom au palmarès du prestigieux trophée créé en hommage à l'ancien international camerounais Marc-Vivien Foé.

Le podium de cette édition 2026 était dominé par des joueurs ouest-africains, notamment les Sénégalais Lamine Camara et Moussa Niakhaté, également finalistes.



Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

« PREMIUM ASSURANCES »

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Au Capital de 15.000.000 FRANCS CFA

Siège Social : 35, rue Bitala, quartier Moukondo, Mougali, Brazzaville

RCCM : CG-BZV-01-2026-B12-00093

REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 13 avril 2026 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville le 14 avril 2026, sous Folio 069/1, n°336, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) ;

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

* Le courtage en assurances.

Dénomination: «PREMIUM ASSURANCES» ;

Siège social: 35, rue Bitala, quartier Moukondo, Mougali, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts; Capital social: QUINZE MILLIONS (15.000.000) de FRANCS CFA, divisé en trois cent (300) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 300, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement : aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 13 avril 2026 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 14 avril 2026, sous folio 069/4, numéro 339, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ; Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 13 avril 2026, Mademoiselle AKOLI-PO Segolene Emmanuelle, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville a été désignée en qualité de gérante pour une durée de trois (3) ans renouvelable; Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 22 avril 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-B12-00093.

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2026

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.



Eni, grâce à Joule, est au cœur de la deuxième édition du programme Yasika pour soutenir l'entrepreneuriat congolais.

L'initiative soutient la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, contribuant au développement socio-économique du pays par l'innovation.

Brazzaville (République du Congo), 6 mai 2026 – Après le succès de la première édition, Joule, l'école de commerce d'Eni, lance à Brazzaville la deuxième édition de Yasika, le programme d'incubation et de développement entrepreneurial pour 35 entrepreneurs congolais. Créée en collaboration avec Cariplo Factory, un pôle d'innovation, et Seedstars, une organisation internationale active dans le soutien à l'entrepreneuriat technologique, en collaboration avec les ONG AVSI et BeEntrepreneurs, Yasika vise à favoriser le développement de solutions innovantes dans les domaines de la transition énergétique, de la décarbonation et de l'économie durable, contribuant ainsi au renforcement du tissu entrepreneurial local. Cette deuxième édition de Yasika est la continuité des excellents résultats déjà obtenus lors de la première édition du programme et a enregistré une participation particulièrement significative de l'écosystème entrepreneurial local. En fait, plus de 160 candidatures ont été sélectionnées, une forte augmentation par rapport aux 130 de l'édition précédente, également grâce aux activités de diffusion menées en 2025 dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville. Plus de 85 % des propositions ont été soumises par des jeunes âgés de 18 à 35 ans, avec des projets axés sur l'agritech, l'économie circulaire et les solutions numériques, confirmant l'intérêt croissant pour les modèles de développement durable et les formes d'innovation adaptées au contexte local. L'initiative a également favorisé l'activation d'un large réseau de parties prenantes, avec plus de 70 organisations cartographiées et plus de 30 partenaires impliqués dans les activités de soutien et de diffusion du programme. Yasika fait en réalité partie d'un cadre plus large de collaboration avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de la République du Congo, lancé en 2025, dans le but de renforcer l'écosystème entrepreneurial national de manière structurée et de promouvoir des voies de croissance durable et d'innovation dans le pays.

Les activités de Yasika impliqueront un total de 35 bénéficiaires et seront divisées en deux voies distinctes : un programme d'incubation destiné aux 13 startups sélectionnées et un parcours de perfectionnement pour 22 participants. Le programme a débuté par un bootcamp intensif d'initiation de trois jours conçus pour renforcer et structurer les idées d'entreprise et consolider les compétences clés des participants. Par la suite, le parcours se poursuivra en mode hybride, combinant séances en présentiel et en ligne, afin d'assurer continuité et flexibilité

dans le soutien offert. Le programme comprend également des activités de co-innovation avec des partenaires locaux, orientées vers le développement de solutions concrètes répondant aux besoins du territoire.

Avec Yasika, Eni Joule renouvelle son engagement à renforcer les talents entrepreneuriaux locaux et à promouvoir l'innovation comme moteur du développement durable, contribuant ainsi à relever les défis énergétiques et environnementaux du pays.

Eni Joule

Joule est l'école de commerce d'Eni qui soutient la croissance de startups innovantes et durables afin de créer un écosystème entrepreneurial dans la chaîne d'approvisionnement énergétique zéro émission et de diffuser la culture de l'entrepreneuriat à l'intérieur comme à l'extérieur d'Eni. Grâce à des formations ainsi qu'à des programmes d'accélération et de co-innovation, Joule génère un impact sur les personnes en tirant parti du développement de nouvelles technologies. Elle encourage l'adoption d'un nouveau modèle de compétences pour identifier les talents entrepreneuriaux. Il facilite la génération d'idées et accompagne la croissance d'entreprises durables.

Eni Congo

Eni est présent en République du Congo depuis 1968. Avec une production propre d'environ 70 000 barils d'équivalent pétrole par jour (kboed) en 2025, et devrait atteindre 110 kboed en 2026, Eni est actuellement le principal producteur national de gaz associé et non associé. L'entreprise fournit du gaz à la centrale électrique du Congo, qui garantit environ 70 % de la capacité nationale de production d'électricité et contribue à la modernisation du réseau de transport haute tension. Eni est également active dans des initiatives visant à soutenir la transition énergétique, telles que le projet de matières premières agricoles qui intègre le pays dans la chaîne de valeur des biocarburants et représente un levier de développement pour le secteur agro-industriel, ainsi que dans de nombreux programmes visant à améliorer l'accès des communautés locales à l'énergie, à l'eau, à la santé et à la diversification économique.

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo

Tel: +242 05 800 6110/+ 242 527 35 58/+242 05 628 72 04

Press Office: Tel. +39 025 203 18 75 – +39 065 982 20 30

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 34 56

Switchboard: +39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com

segreteria societaria.azionisti@eni.com

investor.relations@eni.com

Website: www.eni.com